

États financiers consolidés de

CGI INC.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

Rapports de la direction et de l'auditeur

DÉCLARATION CONCERNANT LA RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA COMMUNICATION D'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction de CGI inc. (la Société) est responsable de la préparation des états financiers consolidés et du rapport de gestion ainsi que de leur intégrité. Les états financiers consolidés sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board, et comportent nécessairement des montants fondés sur les meilleures estimations et sur le jugement de la direction. L'information financière et d'exploitation présentée ailleurs dans le rapport de gestion est conforme aux états financiers consolidés connexes.

Afin de s'acquitter des responsabilités qui lui incombent en matière de fiabilité de l'information financière et de protection des actifs de la Société, la direction s'est dotée de systèmes de contrôle interne soutenus par des règles écrites d'éthique et de conduite professionnelle. Les états financiers consolidés et l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société sont soumis à des audits par un cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant, PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., dont le rapport est présenté ci-après. PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant nommé par les actionnaires de la Société sur recommandation du Comité d'audit et de gestion des risques du conseil d'administration, a réalisé des audits indépendants des bilans consolidés aux 30 septembre 2025 et 2024 et des états consolidés du résultat, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024, ainsi que de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 30 septembre 2025.

Les membres du Comité d'audit et de gestion des risques du conseil d'administration, qui siègent tous à titre d'administrateurs indépendants de la Société, rencontrent régulièrement PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. ainsi que la direction pour discuter des contrôles internes dans le processus d'information financière et des questions relatives à l'audit et à l'information financière, et formulent des recommandations appropriées au conseil d'administration. PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. peut communiquer librement et en tout temps avec le Comité d'audit et de gestion des risques. Le conseil d'administration a examiné les états financiers consolidés ainsi que le rapport de gestion et les a approuvés.

/s/ François Boulanger

François Boulanger
Le président et chef de la direction

Le 4 novembre 2025

/s/ Steve Perron

Steve Perron
Le vice-président exécutif et chef de la direction financière

Rapports de la direction et de l'auditeur

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction de la Société d'établir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière et d'en maintenir l'efficacité. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société consiste en un processus conçu, sous la supervision et avec la participation du président et chef de la direction ainsi que du vice-président exécutif et chef de la direction financière, de manière à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et de la préparation des états financiers consolidés de la Société aux fins de publication, conformément aux Normes internationales d'information financière, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité).

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société comprend des politiques et des procédures qui :

- ont trait à la tenue de dossiers décrivant avec exactitude et fidélité, et de manière raisonnablement détaillée, les opérations et les cessions d'actifs de la Société;
- fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont comptabilisées de manière appropriée pour permettre l'établissement des états financiers consolidés conformément aux normes IFRS de comptabilité, et que les encaissements et les décaissements de la Société sont effectués selon les autorisations de la direction et des administrateurs de la Société;
- fournissent l'assurance raisonnable que des mesures sont prises pour prévenir et déceler en temps opportun l'acquisition, l'utilisation ou la cession non autorisée d'actifs de la Société qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Tous les contrôles internes comportent des limites intrinsèques. Par conséquent, même lorsque le contrôle interne à l'égard de l'information financière a été jugé efficace, il ne peut fournir qu'une assurance raisonnable. Les projections de toute évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière pour des périodes ultérieures sont assujetties au risque que les contrôles internes deviennent inadéquats en raison de l'évolution des conditions, ou que le niveau de conformité aux politiques ou aux procédures diminue.

L'évaluation et la conclusion de la Société sur l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière excluent les contrôles, politiques et procédures d'Apside-Advance SAS (Apside), dont le contrôle a été acquis le 28 août 2025. Les résultats d'Apside depuis la date d'acquisition représentaient 0,2 % des revenus pour l'exercice clos le 30 septembre 2025 et constituaient 1,8 % du total des actifs au 30 septembre 2025.

La direction, sous la supervision et avec la participation du président et chef de la direction ainsi que du vice-président exécutif et chef de la direction financière, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société en fonction des critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* (2013), publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (COSO). Sur la base de cette évaluation, la direction a déterminé qu'au 30 septembre 2025, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société était efficace.

L'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 30 septembre 2025 a été auditee par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., un cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant, comme il est énoncé dans leur rapport figurant dans les présentes.

/s/ François Boulanger

François Boulanger
Le président et chef de la direction,
Le 4 novembre 2025

/s/ Steve Perron

Steve Perron
Le vice-président exécutif et chef de la direction financière,

Rapports de la direction et de l'auditeur

RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT

Au conseil d'administration et aux actionnaires de CGI inc.

Opinions sur les états financiers et le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons effectué l'audit des bilans consolidés ci-joints de CGI inc. et de ses filiales (la Société) aux 30 septembre 2025 et 2024, et des états consolidés du résultat, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie connexes pour les exercices clos à ces dates, ainsi que des notes annexes (collectivement, les états financiers consolidés). Nous avons également effectué l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 30 septembre 2025 selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission.

À notre avis, les états financiers consolidés susmentionnés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 30 septembre 2025 et 2024 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité). De plus, à notre avis, la Société maintenait, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 30 septembre 2025, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le COSO.

Fondement des opinions

La direction de la Société est responsable des présents états financiers consolidés, du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation qu'elle fait de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière figurant dans le Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ci-joint. Notre responsabilité consiste à exprimer des opinions sur les états financiers consolidés de la Société et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du Public Company Accounting Oversight Board (des États-Unis) (PCAOB) et sommes tenus d'être indépendants de la Société conformément aux lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nous avons effectué nos audits conformément aux normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisions les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière a été maintenu dans tous ses aspects significatifs.

Rapports de la direction et de l'auditeur

RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT (suite)

Fondement des opinions (suite)

Nos audits des états financiers consolidés ont compris la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et la mise en œuvre de procédures en réponse à ces risques. Ces procédures ont compris le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des informations fournies dans les états financiers consolidés. Nos audits ont également compris l'évaluation des principes comptables retenus et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière a compris l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, ainsi que des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne en fonction de notre évaluation du risque. Nos audits ont également compris la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que nos audits constituent un fondement raisonnable à nos opinions.

Comme indiqué dans le Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière, la direction a exclu Apside-Advance SAS (Apside) de son évaluation du contrôle interne à l'égard de l'information financière au 30 septembre 2025, parce que l'entreprise a été acquise par la Société dans le cadre d'un regroupement d'entreprises le 28 août 2025. Nous avons également exclu Apside de notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière. Apside est une filiale dont le total des actifs et le total des produits des activités exclus de l'évaluation de la direction et de notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière représentent respectivement 1,8 % et 0,2 % des montants connexes présentés dans les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 30 septembre 2025.

Définition et limites du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Il comprend les politiques et procédures qui : i) concernent la tenue de comptes suffisamment détaillés qui donnent une image précise et fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la société; ii) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration; et iii) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de la société qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

Questions critiques de l'audit

La question critique de l'audit communiquée ci-après est une question soulevée au cours de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée qui a été ou qui doit être communiquée au Comité d'audit et de gestion des risques et qui i) est liée à des comptes ou des informations fournies qui sont significatifs par rapport aux états financiers consolidés et ii) pour laquelle nous avons dû porter des jugements particulièrement difficiles, subjectifs ou complexes. La communication des questions critiques de l'audit ne modifie en rien notre opinion sur les états financiers consolidés pris dans leur ensemble et, en communiquant la question critique de l'audit ci-après, nous n'exprimons pas d'opinions distinctes sur celle-ci ni sur les comptes ou informations connexes.

Rapports de la direction et de l'auditeur

RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT (suite)

Questions critiques de l'audit (suite)

Comptabilisation des revenus – Estimations du total des coûts de la main-d'œuvre prévu dans le cadre des accords de services-conseils en management, services-conseils stratégiques en technologie de l'information (TI) et services d'intégration de systèmes à prix fixe

Comme il est présenté aux notes 3 et 29 des états financiers consolidés, la Société comptabilise les revenus tirés des accords de services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration de systèmes à prix fixe selon la méthode du pourcentage d'avancement au fil du temps. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2025, les revenus tirés des accords à prix fixe représentaient une part des revenus de services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration de systèmes de la Société de 7 091 810 000 \$. Le choix de la méthode du pourcentage d'avancement des travaux exige que la direction exerce son jugement et repose sur la nature des services qui seront fournis. Comme l'indique la direction, la Société se fonde sur des estimations du total des coûts de la main-d'œuvre prévu, qui sont comparées aux coûts de la main-d'œuvre déjà engagés, pour mesurer le pourcentage d'avancement des travaux, qui détermine le pourcentage de revenus gagnés à ce jour. La direction révise régulièrement les estimations sous-jacentes du total des coûts de la main-d'œuvre prévu. La direction a indiqué que de nombreux facteurs peuvent avoir un effet sur les estimations du total des coûts de la main-d'œuvre prévu, y compris, sans toutefois s'y limiter, les modifications apportées à l'étendue des contrats, les jalons qui ne sont pas atteints selon l'échéancier et les complications dans l'exécution des travaux.

Pour déterminer que la mise en œuvre des procédures relatives à la Comptabilisation des revenus – Estimations du total des coûts de la main-d'œuvre prévu dans le cadre des accords de services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration à prix fixe constituait une question critique de l'audit, nous nous sommes principalement appuyés sur les faits suivants : i) la direction exerce un jugement important dans l'établissement des estimations du total des coûts de la main-d'œuvre prévu; et ii) un jugement a dû être exercé et des efforts considérables ont été déployés pour mettre en œuvre des procédures permettant d'évaluer les estimations du total des coûts de la main-d'œuvre prévu, y compris les jugements de la direction concernant la capacité de la Société à évaluer de façon adéquate les facteurs pouvant avoir un effet sur les estimations du total des coûts de la main-d'œuvre prévu.

Pour traiter cette question, nous avons mis en œuvre des procédures et évalué les éléments probants nécessaires à la formulation de notre opinion globale sur les états financiers consolidés. Ces procédures ont consisté en des tests de l'efficacité des contrôles sur le processus de comptabilisation des revenus, y compris les contrôles sur l'établissement des estimations du total des coûts de la main-d'œuvre. Ces procédures ont également consisté en l'évaluation et en l'exécution de tests, par sondages, du processus appliqué par la direction pour établir les estimations du total des coûts de la main-d'œuvre prévu déterminé par la direction i) en exécutant des tests du total des coûts de la main-d'œuvre déjà engagés pour obtenir des éléments probants; ii) en comparant la somme du total des coûts de la main-d'œuvre déjà engagés et du total des coûts de la main-d'œuvre prévu pour la finalisation des travaux avec les coûts estimés; et iii) en évaluant le processus d'identification, en temps opportun, des facteurs pouvant avoir un effet sur le total des coûts de la main-d'œuvre prévu, y compris sans s'y limiter, les modifications apportées à l'étendue des contrats, les jalons qui ne sont pas atteints selon l'échéancier et les complications dans l'exécution des travaux.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Montréal, Canada

Le 4 novembre 2025

Nous sommes l'auditeur de la Société depuis 2019.

États consolidés du résultat

Pour les exercices clos les 30 septembre

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Notes	2025	2024
		\$	\$
Revenus	29	15 912 673	14 676 152
Charges d'exploitation			
Coûts des services et frais de vente et d'administration	23	13 301 045	12 259 730
Coûts de restructuration, frais liés aux acquisitions et coûts d'intégration connexes	25	285 031	96 929
Charges financières nettes	26	83 692	27 889
Perte nette de change		715	653
		13 670 483	12 385 201
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices		2 242 190	2 290 951
Charge d'impôt sur les bénéfices	16	583 905	598 236
Bénéfice net		1 658 285	1 692 715
Bénéfice par action			
Bénéfice de base par action	21	7,45	7,42
Bénéfice par action après dilution	21	7,35	7,31

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

États consolidés du résultat global

Pour les exercices clos les 30 septembre
(en milliers de dollars canadiens)

	2025	2024
	\$	\$
Bénéfice net	1 658 285	1 692 715
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le bénéfice net (déduction faite de l'impôt sur les bénéfices) :		
Gains nets non réalisés découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger	692 721	361 938
Pertes nettes sur les swaps de devises ainsi que celles découlant de la conversion de la dette à long terme désignés comme couvertures des investissements nets dans des établissements à l'étranger	(153 352)	(63 308)
(Coûts) gains différés de couverture des swaps de devises	(1 901)	5 490
Pertes nettes non réalisées sur les couvertures de flux de trésorerie	(27 429)	(18 454)
Gains nets non réalisés sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1 881	5 859
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le bénéfice net (déduction faite de l'impôt sur les bénéfices) :		
Gains nets de réévaluation sur les régimes à prestations définies	39 171	753
Autres éléments du résultat global	551 091	292 278
Résultat global	2 209 376	1 984 993

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

Bilans consolidés

Aux 30 septembre
(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	2025	2024
		\$	\$
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	28e et 32	864 209	1 461 145
Créances clients	4 et 32	1 613 777	1 398 402
Travaux en cours		1 367 989	1 208 095
Actifs financiers courants	32	6 167	8 334
Charges payées d'avance et autres actifs courants		193 896	211 279
Impôt sur les bénéfices		28 705	23 271
Total des actifs courants avant les fonds détenus pour des clients		4 074 743	4 310 526
Fonds détenus pour des clients	5	978 436	506 780
Total des actifs courants		5 053 179	4 817 306
Immobilisations corporelles	6	377 900	366 823
Actifs au titre de droits d'utilisation	7	541 987	466 115
Coûts liés à des contrats	8	370 932	344 029
Immobilisations incorporelles	9	888 006	718 575
Autres actifs non courants	10	143 320	110 440
Actifs financiers non courants	11	162 438	149 237
Actifs d'impôt différé	16	239 284	242 567
Goodwill	12	11 744 782	9 470 376
		19 521 828	16 685 468
Passif			
Passifs courants			
Fournisseurs et autres crébiteurs		1 014 834	999 790
Rémunération à payer et passifs liés aux employés		1 269 767	1 165 903
Revenus différés		577 286	536 788
Impôt sur les bénéfices		79 333	150 300
Tranche courante de la dette à long terme	14	845 253	999
Tranche courante des obligations locatives		173 071	150 252
Provisions	13	144 331	27 471
Instruments financiers dérivés courants	32	24 622	13 073
Total des passifs courants avant les obligations liées aux fonds des clients		4 128 497	3 044 576
Obligations liées aux fonds des clients		973 673	504 515
Total des passifs courants		5 102 170	3 549 091
Dette à long terme	14	2 792 582	2 687 309
Obligations locatives non courantes		520 413	469 843
Provisions non courantes	13	39 665	18 951
Autres passifs non courants	15	341 173	301 082
Instruments financiers dérivés non courants	32	173 105	19 704
Passifs d'impôt différé	16	71 673	21 132
Obligations au titre des prestations de retraite	17	198 715	190 366
		9 239 496	7 257 478
Capitaux propres			
Bénéfices non distribués		7 428 172	7 129 370
Cumul des autres éléments du résultat global	18	1 002 344	451 253
Capital-actions	19	1 499 917	1 470 333
Surplus d'apport		351 899	377 034
		10 282 332	9 427 990
		19 521 828	16 685 468

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

Approuvé par le conseil d'administration,

/s/ François Boulanger
François Boulanger
Administrateur

/s/ Julie Godin
Julie Godin
Administratrice

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices clos les 30 septembre
(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Capital-actions	Surplus d'apport	Total des capitaux propres
Solde au 30 septembre 2024		\$ 7 129 370	\$ 451 253	\$ 1 470 333	\$ 377 034	\$ 9 427 990
Bénéfice net		1 658 285	—	—	—	1 658 285
Autres éléments du résultat global		—	551 091	—	—	551 091
Résultat global		1 658 285	551 091	—	—	2 209 376
Charges au titre des paiements fondés sur des actions		—	—	—	68 636	68 636
Incidence de l'impôt liée aux paiements fondés sur des actions		—	—	—	(3 712)	(3 712)
Exercice d'options sur actions	19	—	—	74 319	(12 330)	61 989
Règlement d'unités d'actions liées au rendement	19	(21 209)	—	46 050	(77 729)	(52 888)
Rachat aux fins d'annulation d'actions subalternes classe A avec droit de vote et impôt correspondant	19	(1 203 222)	—	(77 462)	—	(1 280 684)
Achat d'actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie	19	—	—	(13 323)	—	(13 323)
Dividendes en espèces déclarés	19	(135 052)	—	—	—	(135 052)
Solde au 30 septembre 2025		7 428 172	1 002 344	1 499 917	351 899	10 282 332

	Notes	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Capital-actions	Surplus d'apport	Total des capitaux propres
Solde au 30 septembre 2023		\$ 6 329 107	\$ 158 975	\$ 1 477 180	\$ 345 032	\$ 8 310 294
Bénéfice net		1 692 715	—	—	—	1 692 715
Autres éléments du résultat global		—	292 278	—	—	292 278
Résultat global		1 692 715	292 278	—	—	1 984 993
Charges au titre des paiements fondés sur des actions		—	—	—	67 840	67 840
Incidence de l'impôt liée aux paiements fondés sur des actions		—	—	—	9 735	9 735
Exercice d'options sur actions	19	—	—	91 800	(15 265)	76 535
Règlement d'unités d'actions liées au rendement	19	823	—	14 078	(30 308)	(15 407)
Rachat aux fins d'annulation d'actions subalternes classe A avec droit de vote et impôt correspondant	19	(893 275)	—	(45 878)	—	(939 153)
Achat d'actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie	19	—	—	(66 847)	—	(66 847)
Solde au 30 septembre 2024		7 129 370	451 253	1 470 333	377 034	9 427 990

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 30 septembre
(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	2025	2024
		\$	\$
Activités d'exploitation			
Bénéfice net		1 658 285	1 692 715
Ajustements pour :			
Amortissement et dépréciation	24	614 266	536 859
Charge (recouvrement) d'impôt différé	16	626	(146 100)
Perte nette (gain net) de change		12 139	(11 043)
Charges au titre des paiements fondés sur des actions		68 636	67 840
Gain à la vente d'immobilisations corporelles et à la résiliation de contrats de location		(712)	(284)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et autres	28a	(119 043)	64 996
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		2 234 197	2 204 983
Activités d'investissement			
Variation nette des placements courants		24 807	59 053
Acquisitions d'entreprises (réduction faite de la trésorerie acquise)	27	(1 829 965)	(380 313)
Règlement des passifs liés aux acquisitions		(12 139)	—
Prêt à recevoir		9 915	7 508
Acquisition d'immobilisations corporelles		(116 611)	(109 733)
Produits tirés de la vente d'immobilisations corporelles		1 295	5 732
Ajouts de coûts liés à des contrats		(98 545)	(97 059)
Ajouts d'immobilisations incorporelles		(153 285)	(153 907)
Acquisition de placements non courants		(119 010)	(161 842)
Produit tiré de la vente de placements non courants		92 956	55 177
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(2 200 582)	(775 384)
Activités de financement			
Augmentation de la dette à long terme	28c	923 922	747 073
Remboursement de la dette à long terme	28c	—	(1 154 878)
Règlement d'instruments financiers dérivés	28c et 32	—	38 943
Paiement au titre des obligations locatives	28c	(177 465)	(146 762)
Remboursement de la dette prise en charge dans le cadre des acquisitions d'entreprise	28c	(47 953)	(162 146)
Rachat aux fins d'annulation d'actions subalternes classe A avec droit de vote et impôt correspondant	19	(1 274 530)	(934 765)
Émission d'actions subalternes classe A avec droit de vote		62 001	76 523
Achat d'actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie	19	(13 323)	(66 847)
Retenues d'impôt remises au règlement net d'unités d'actions liées au rendement	19	(52 888)	(15 407)
Dividendes en espèces versés	19	(135 052)	—
Variation nette des obligations liées aux fonds des clients		468 623	10 609
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		(246 665)	(1 607 657)
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie, les équivalents de trésorerie et la trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients		87 033	34 704
Diminution nette de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et de la trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients		(126 017)	(143 354)
Trésorerie, équivalents de trésorerie et trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients au début de la période		1 694 729	1 838 083
Trésorerie, équivalents de trésorerie et trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients à la fin de la période		1 568 712	1 694 729
Composition de la trésorerie :			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		864 209	1 461 145
Trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients	5	704 503	233 584

Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 28).

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

1. Description des activités

CGI inc. (la Société), directement ou par l'intermédiaire de ses filiales, fournit des services en technologie de l'information (TI) et en gestion des processus d'affaires en mode délégué, des services-conseils en management, des services-conseils stratégiques en TI et des services d'intégration de systèmes et des solutions d'affaires liées à la propriété intellectuelle (PI) afin d'aider ses clients à réaliser leurs stratégies de façon efficace tout en créant de la valeur ajoutée. La Société a été constituée en vertu de la partie IA de la *Loi sur les compagnies* (Québec), qui a été remplacée par la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec), sanctionnée le 14 février 2011, et ses actions subalternes classe A avec droit de vote sont négociées sur le marché. Le siège social et les bureaux de la direction de la Société sont situés au 1350, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H3G 1T4, Canada.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité).

Les états financiers consolidés de la Société pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024 ont été autorisés pour publication par le conseil d'administration le 4 novembre 2025.

3. Sommaire des méthodes comptables significatives

CHANGEMENT AUX MÉTHODES COMPTABLES - PRÉSENTATION DES ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025, la Société a fusionné les postes « Frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration » et « Programme d'optimisation des coûts », présentés dans les états financiers précédents, en un seul poste de charges d'exploitation nommé « Coûts de restructuration, frais liés aux acquisitions et coûts d'intégration connexes ». Les chiffres comparatifs ont été combinés afin d'être conformes à la nouvelle présentation, sans aucune autre incidence sur les états financiers consolidés.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025, dans la rubrique Coûts des services, de la vente et de l'administration, la Société a reclassé les coûts de main-d'œuvre sous contrat, auparavant comptabilisés dans les honoraires professionnels et autres coûts de main-d'œuvre sous contrat, au poste « Salaires, autres coûts liés aux employés et coûts de main-d'œuvre sous contrat ». Les chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée, sans aucune autre incidence sur les états financiers consolidés.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales. Tous les soldes et toutes les opérations intersociétés ont été éliminés au moment de la consolidation.

Les filiales sont des entités contrôlées par la Société. La Société contrôle une entité quand elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date d'acquisition et elles le demeurent jusqu'à la date de perte de contrôle sur les filiales.

BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base du coût historique, sauf en ce qui a trait à certains actifs et passifs financiers, qui ont été évalués à la juste valeur comme il est décrit ci-après.

UTILISATION DE JUGEMENTS ET D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction pose des jugements et fasse des estimations qui ont une incidence sur le montant des actifs, des passifs et des capitaux propres, sur les informations fournies à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants des revenus et des charges comptabilisés au cours de la période de présentation de l'information financière. Étant donné que la présentation de l'information financière suppose l'utilisation de jugements et d'estimations, les résultats réels pourraient différer.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

UTILISATION DE JUGEMENTS ET D'ESTIMATIONS (SUITE)

Les jugements et estimations importants concernant l'avenir et d'autres sources majeures d'incertitude relative aux estimations à la fin de la période de présentation de l'information financière pourraient présenter un risque important d'ajustements significatifs de la valeur comptable des éléments suivants au cours des prochains exercices : la comptabilisation des revenus, les actifs d'impôt différé, les pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus, la dépréciation du goodwill, les actifs au titre de droits d'utilisation, les regroupements d'entreprises, les provisions pour les traitements fiscaux incertains, et les litiges et réclamations.

Les jugements posés par la direction, à l'exclusion de ceux qui impliquent des estimations, qui ont le plus d'impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont les suivants :

Comptabilisation des revenus tirés des accords comprenant des livrables multiples

Afin d'évaluer si les livrables aux termes d'un accord sont des obligations de prestation séparées, la direction doit exercer son jugement. Un livrable est considéré comme une obligation de prestation séparée si le client peut en tirer profit pris isolément ou en le combinant avec d'autres ressources aisément disponibles et s'il peut être identifié séparément des autres livrables prévus par le contrat. Pour établir si les livrables sont séparément identifiables dans le contexte du contrat, la Société détermine s'ils sont intégrés dans une production combinée, si un ou plusieurs livrables en modifient ou personnalisent considérablement d'autres, ou si les livrables sont hautement interdépendants ou interreliés. Si l'un ou l'autre de ces facteurs est respecté, les livrables sont traités comme une obligation de prestation combinée.

Actifs d'impôt différé

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales non utilisées dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables contre lesquels les pertes pourront être imputées. La direction doit exercer son jugement en ce qui concerne la présence d'incertitudes relativement au calendrier des bénéfices imposables futurs requis pour comptabiliser un actif d'impôt différé. La Société comptabilise un avantage d'impôt seulement lorsqu'il est probable que l'avantage d'impôt se matérialisera à l'avenir. En établissant ce jugement, la Société tient compte des prévisions et des stratégies de planification fiscale futures disponibles.

Une description des estimations figure dans les rubriques respectives des notes des états financiers consolidés.

COMPTABILISATION DES REVENUS, TRAVAUX EN COURS ET REVENUS DIFFÉRÉS

La Société génère des revenus au moyen de la prestation de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué, de services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration de systèmes et les solutions d'affaires liées à la propriété intellectuelle (PI), tel qu'il est indiqué à la note 1, Description des activités.

La Société fournit des services et des biens dans le cadre d'accords comportant divers mécanismes d'établissement des prix. La Société comptabilise un contrat ou un groupe de contrats lorsque les critères suivants sont remplis : les parties au contrat ont approuvé le contrat qui définit leurs droits, leurs obligations et les modalités de paiement; le contrat a une substance commerciale et le recouvrement de la contrepartie est probable.

Une modification de contrat est un changement qui touche l'étendue ou le prix d'un contrat génératrice de revenus existant. La Société comptabilise une modification de contrat comme un contrat distinct lorsqu'il y a un élargissement de l'étendue du contrat du fait de l'ajout d'obligations de prestation promises et lorsque le prix du contrat augmente d'un montant de contrepartie qui reflète leur prix de vente spécifique. Si une modification de contrat n'est pas comptabilisée comme un contrat distinct, la Société comptabilise un ajustement rétrospectif des produits des activités ordinaires relatifs au contrat existant à la date de la modification du contrat ou, si les produits ou les services restants constituent des obligations de prestation distinctes, la Société comptabilise la contrepartie restante de façon prospective.

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque la Société a rempli ou à mesure qu'elle remplit une obligation de prestation en fournissant au client un bien ou un service promis et sont mesurés au montant de la contrepartie que la Société s'attend à recevoir, y compris la contrepartie variable, par exemple une contrepartie liée au rendement, les remises, les rabais pour quantités et les pénalités liées au niveau de service. La contrepartie variable est estimée et prise en compte dans la seule mesure où il est hautement probable qu'il n'y aura pas d'ajustement important des produits des activités ordinaires comptabilisés. Pour poser ce jugement, la direction prendra en considération l'ensemble des informations dont elle dispose alors (informations historiques, actuelles et prévisions), la connaissance qu'a la Société du client ou du secteur d'activité, le type de services à fournir et les modalités contractuelles propres à chaque accord.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

COMPTABILISATION DES REVENUS, TRAVAUX EN COURS ET REVENUS DIFFÉRÉS (SUITE)

Les revenus tirés de la vente de biens de tiers fournisseurs, comme les licences d'utilisation de logiciels, le matériel informatique ou les services, sont comptabilisés sur la base du montant brut si la Société agit pour son propre compte dans le cadre de la transaction et sont comptabilisés sur la base du montant net si la Société agit à titre d'agent entre le client et le tiers fournisseur. Pour déterminer si la Société agit pour son propre compte ou à titre d'agent, elle évalue si elle obtient le contrôle des produits ou des services avant que ceux-ci ne soient fournis au client. Cela est souvent démontré lorsque la Société intègre de manière significative les produits et services d'un tiers fournisseur dans les produits et services qu'elle fournit au client. Parmi les autres facteurs considérés comprennent ceux qui suivent : si la Société est la principale responsable de la fourniture des biens ou de la prestation des services, si elle assume le risque sur stocks avant que les biens ou les services soient transférés au client ou après le transfert du contrôle au client, et si elle dispose d'une latitude pour fixer le prix de vente.

Prix de vente spécifique relatif

Les accords de la Société comprennent souvent la prestation de plusieurs services et biens, qui sont décrits ci-après. Lorsqu'un accord vise des obligations de prestation multiples, la valeur totale de l'accord est répartie entre chaque obligation de prestation en fonction de son prix de vente spécifique relatif. Lorsqu'elle fait l'estimation du prix de vente spécifique de chaque obligation de prestation, la Société privilégie l'utilisation de prix observables qui sont établis au moyen des prix obtenus par la Société pour les mêmes éléments ou pour des livrables semblables. Si les prix observables ne peuvent être obtenus, le prix de vente spécifique correspond à la meilleure estimation de ce prix par la Société.

La meilleure estimation du prix de vente spécifique est le prix auquel la Société s'attend normalement à fournir des services ou des biens et tient compte d'un certain nombre de facteurs internes et externes y compris, sans s'y limiter, les régions géographiques, les politiques de prix de la Société, les coûts internes et les marges. De plus, dans certaines circonstances, la Société peut avoir recours à la méthode résiduelle pour estimer le prix de vente spécifique des licences d'utilisation de logiciels dont elle n'a pas encore établi le prix ou qui n'ont jamais été vendues séparément auparavant.

À titre d'incitatif à la signature du contrat du client, la Société peut fournir des escomptes. Ces incitatifs sont pris en compte dans la répartition du prix de vente spécifique relatif des obligations de prestation.

La méthode de comptabilisation des revenus appropriée est appliquée à chaque obligation de prestation, comme il est mentionné ci-après.

Services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué

Les revenus tirés des contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué sont en général comptabilisés au prix contractuel facturé à mesure que les services sont fournis, lequel correspond à la valeur apportée au client, sauf s'il existe une meilleure façon de mesurer la performance ou la prestation de services.

Services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration de systèmes

Les revenus tirés des accords de services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration de systèmes fondés sur le temps et les ressources sont comptabilisés à mesure que les services sont fournis, tandis que ceux qui sont fondés sur les coûts sont comptabilisés à mesure que les coûts remboursables sont engagés. Le prix contractuel facturé au titre de ces accords correspond à la valeur apportée au client, et les revenus sont donc en général comptabilisés lorsque les montants deviennent facturables.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

COMPTABILISATION DES REVENUS, TRAVAUX EN COURS ET REVENUS DIFFÉRÉS (SUITE)

Services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration de systèmes (suite)

Les revenus tirés des accords de services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration de systèmes dans le cadre d'accords à prix fixe sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement au fil du temps, puisque la Société ne peut utiliser autrement l'actif créé et a un droit exécutoire à un paiement au titre de la prestation effectuée jusqu'à la date considérée. La Société utilise principalement les coûts de la main-d'œuvre pour mesurer le pourcentage d'avancement des travaux. Cette méthode se fonde sur des estimations du total des coûts de la main-d'œuvre prévu, qui sont comparées aux coûts de la main-d'œuvre déjà engagés, pour évaluer l'avancement des travaux, ce qui détermine le pourcentage des revenus gagnés. Les facteurs considérés aux fins des estimations sont notamment les modifications apportées à l'étendue des contrats, les jalons qui ne sont pas atteints selon l'échéancier, des complications imprévues dans l'exécution des travaux, la disponibilité et le maintien en poste de professionnels de TI qualifiés et/ou la capacité des sous-traitants à remplir leurs obligations conformément aux budgets et aux calendriers convenus. La direction révise régulièrement les estimations sous-jacentes du total des coûts de la main-d'œuvre prévu.

Licences d'utilisation de logiciels et logiciel en tant que service (« SaaS »)

CGI offre ses solutions de propriété intellectuelle (« PI ») ainsi que des solutions de tiers sous forme d'accords de licences d'utilisation de logiciels. La plupart de ces accords comprennent d'autres services, comme l'implantation, la personnalisation et l'entretien. Dans le cas de ces accords, les revenus tirés de licences d'utilisation de logiciels, lorsque celles-ci sont identifiées comme une obligation de prestation, sont comptabilisés à un moment précis lors de la livraison. Dans le cas contraire, lorsque le logiciel se trouve considérablement personnalisé, intégré ou modifié, il est combiné aux services d'implantation et de personnalisation et est comptabilisé comme il est indiqué à la rubrique Services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration de systèmes ci-dessus. Les revenus tirés des services d'entretien des licences vendues sont comptabilisés de façon linéaire sur la durée de la période d'entretien.

CGI fournit également ses solutions de PI sous la forme d'un modèle SaaS, pour lesquelles le client ne peut pas, sans pénalité importante, résilier le contrat d'hébergement et prendre possession du logiciel. Les services SaaS font partie de l'offre de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué, dont les revenus sont généralement comptabilisés au fil du temps au fur et à mesure que les services sont fournis. Les activités de transition visant à amener les clients vers les plateformes SaaS, y compris la mise en place de l'hébergement et la personnalisation, qui ne sont pas considérées comme des obligations de prestation distinctes sont capitalisées à titre de coûts de transition et amorties sur la période de service.

Travaux en cours et revenus différés

L'excédent des montants comptabilisés à titre de revenus sur les montants facturés est classé dans les travaux en cours. Les montants perçus avant la prestation des services ou la livraison des biens sont classés dans les revenus différés. Les travaux en cours et les revenus différés sont présentés sur la base du montant net par contrat. Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025, les revenus constatés à partir des revenus différés courants n'étaient pas significativement différents de ceux présentés au 30 septembre 2024.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent principalement l'encaisse non affectée et les placements courants dont l'échéance est d'au plus trois mois à la date d'achat.

PLACEMENTS COURANTS

Les placements courants, généralement des dépôts à terme, ont une durée jusqu'à l'échéance de plus de trois mois mais de moins d'un an à la date d'acquisition.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

FONDS DÉTENUS POUR DES CLIENTS ET OBLIGATIONS LIÉES AUX FONDS DES CLIENTS

Dans le cadre des services de paie, de production de déclarations fiscales et de services de règlement, la Société recueille les fonds aux fins du versement des salaires, des impôts et des règlements; conserve temporairement ces fonds jusqu'au moment du paiement; verse les fonds aux employés des clients, aux administrations fiscales compétentes et aux porteurs des demandes de règlement; produit les déclarations fiscales; et prend en charge la correspondance et les révisions réglementaires en découlant. Les fonds détenus pour des clients comprennent de la trésorerie, des placements courants et des obligations non courantes. La Société présente séparément les fonds détenus pour des clients des obligations relatives à ces fonds. Les fonds détenus pour des clients sont classés comme actifs courants puisqu'ils sont détenus seulement dans le but de respecter les obligations liées aux fonds des clients, lesquels seront remboursés dans un délai d'un an à partir de la date du bilan consolidé. Les fluctuations du marché ont une incidence sur la juste valeur des obligations non courantes. En raison de ces fluctuations, les fonds détenus pour des clients pourraient ne pas équivaloir aux obligations liées aux fonds des clients.

Les revenus d'intérêts gagnés et les gains et pertes réalisés lors de la cession de placements courants et d'obligations non courantes sont comptabilisés dans les revenus de la période au cours de laquelle ils sont gagnés, puisque le recouvrement, la garde et le versement de ces fonds sont des facteurs décisifs dans la prestation de ces services.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties sur leur durée d'utilité estimée, selon la méthode linéaire.

Immeubles	10 à 40 ans
Améliorations locatives	Durée d'utilité ou durée du contrat de location, selon la moindre des deux
Mobilier, agencements et matériel	3 à 10 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans

CONTRATS DE LOCATION

Lorsque la Société conclut des ententes contractuelles avec des fournisseurs, une évaluation est effectuée afin de déterminer si le contrat contient un contrat de location. La Société a identifié des contrats de location sous les catégories suivantes : propriétés, véhicules motorisés et autres ainsi que matériel informatique.

La Société identifie un contrat de location lorsqu'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie déterminée. Au moment de la conclusion du contrat, un actif au titre du droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et une obligation locative correspondante sont présentés au bilan consolidé et évalués à la valeur actualisée, à l'exception des contrats de location à court terme (durée prévue de 12 mois ou moins) et des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur, pour lesquels les paiements sont passés en charges de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au montant des obligations locatives initiales, ajusté du montant des paiements de loyers versés avant la date de début, des coûts indirects et des incitatifs à la location reçus. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis de façon linéaire sur la durée prévue du contrat de location de l'actif sous-jacent.

Les obligations locatives sont évaluées à la valeur actualisée des paiements non résiliables de la durée prévue des contrats, lesquels comprennent essentiellement les paiements de loyers fixes, les paiements variables qui sont fondés sur un indice ou un taux, les sommes que la Société s'attend à devoir payer au titre de garanties de valeur résiduelle.

Les composantes non locatives, principalement constituées de frais d'entretien fixes et d'impôt foncier, sont exclues des obligations locatives. Les paiements sont comptabilisés à titre de charge sur la durée du bail dans les coûts immobiliers.

La Société estime la durée du contrat de location pour calculer la valeur de l'obligation locative à la date d'entrée en vigueur du contrat de location. La direction exerce son jugement pour déterminer la durée appropriée en fonction des modalités de chaque contrat de location. Les options de prolongation ou de résiliation du contrat de location sont incluses dans la durée du contrat de location seulement s'il existe une certitude raisonnable qu'elles seront exercées. Les facteurs évalués comprennent la valeur des améliorations locatives requises et tout incitatif potentiel à prendre l'option.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

CONTRATS DE LOCATION (SUITE)

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la valeur actualisée est le taux d'emprunt marginal, sauf s'il est possible de déterminer facilement le taux d'intérêt implicite du contrat de location. La Société estime le taux d'emprunt marginal relatif à chaque contrat de location ou portefeuille d'actifs loués, car il n'est pas possible de déterminer facilement la plupart des taux d'intérêt implicites des contrats de location. Pour calculer le taux d'emprunt marginal, la Société prend en considération sa solvabilité, la durée de l'accord, toute garantie reçue et le contexte économique à la date du contrat de location.

Les obligations locatives sont ajustées ultérieurement pour tenir compte des intérêts, lesquels sont inscrits en tant que charges financières nettes, ainsi que des paiements de loyers effectués.

De plus, les obligations locatives sont réévaluées (ainsi que l'ajustement correspondant à l'actif au titre du droit d'utilisation) lorsqu'une des situations suivantes se produit :

- une modification dans la durée du contrat de location ou un changement dans l'évaluation d'une option de prolongation, d'achat ou de résiliation, auquel cas l'obligation locative est réévaluée en actualisant les paiements de loyers révisés au moyen d'un taux d'actualisation révisé;
- une modification dans les garanties de valeur résiduelle ou dans les paiements de loyers futurs en raison d'une variation de l'indice ou du taux utilisé pour déterminer ces paiements, auquel cas l'obligation locative est réévaluée en actualisant les paiements de loyers révisés au moyen du taux d'actualisation déterminé à la naissance de l'obligation.

De plus, lors de la résiliation partielle ou complète d'un contrat de location, la différence entre la valeur comptable de l'obligation locative et celle de l'actif au titre du droit d'utilisation est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat.

COÛTS LIÉS À DES CONTRATS

Les coûts liés à des contrats comprennent principalement des coûts de transition engagés dans le cadre de la mise en œuvre de contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué à long terme, y compris les modèles SaaS, ainsi que des incitatifs.

Coûts de transition

Les coûts de transition comprennent principalement les coûts liés à l'installation des systèmes et des processus, à la conversion des applications du client sur les plateformes de la Société engagés après l'obtention des contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué, y compris la mise en place de l'hébergement et la personnalisation de solutions sous la forme d'un modèle SaaS. Les coûts de transition se composent essentiellement du coût de la main-d'œuvre, constitué de la rémunération du personnel et des avantages connexes. Le coût de la main-d'œuvre comprend également les frais de sous-traitance.

Incitatifs

Des incitatifs sont occasionnellement accordés aux clients lors de la signature de contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué. Ces incitatifs sont accordés sous la forme de paiements en espèces.

Amortissement des coûts liés à des contrats

Les coûts liés à des contrats sont amortis selon la méthode linéaire au cours de la période où les services sont fournis. L'amortissement des coûts de transition est inclus dans les coûts des services et frais de vente et d'administration, et l'amortissement des incitatifs est comptabilisé en réduction des revenus.

Perte de valeur des coûts liés à des contrats

Lorsqu'il est prévu qu'un contrat ne sera pas rentable, la perte estimative est appliquée initialement en réduction des coûts liés au contrat capitalisés. L'excédent de la perte prévue sur les coûts liés au contrat capitalisé est comptabilisé à titre de contrat génératrice de revenus déficitaire dans les provisions. Si le contrat redevient rentable à une date ultérieure, les pertes estimatives sur des contrats génératrices de revenus doivent être reprises en premier, et s'il reste encore une rentabilité prévue supplémentaire, alors toute perte de valeur préalablement appliquée aux coûts liés au contrat capitalisé doit être reprise. La reprise de la perte de valeur est limitée afin que la valeur comptable des coûts liés à un contrat ne soit supérieure ni à leur valeur recouvrable ni à leur valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite de l'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée à leur égard au cours d'exercices antérieurs.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles se composent de logiciels, de solutions d'affaires, de relations clients et de carnets de commandes. Les logiciels et les solutions d'affaires sont comptabilisés au coût. Les logiciels développés en interne sont capitalisés s'ils répondent aux critères spécifiques de capitalisation relatifs à la faisabilité technique et financière et si la Société démontre sa capacité et son intention de les utiliser. Les solutions d'affaires développées en interne et offertes sur le marché sont capitalisées si elles répondent aux critères spécifiques de capitalisation relatifs à la faisabilité technique, commerciale et financière. Les logiciels, les solutions d'affaires, les relations clients et le carnet de commandes acquis lors de regroupements d'entreprises sont comptabilisés initialement à leur juste valeur fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, ce qui implique des estimations, telles que la prévision des flux de trésorerie futurs et des taux d'actualisation.

Amortissement des immobilisations incorporelles

La Société amortit les immobilisations incorporelles selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimée.

Logiciels	1 à 8 ans
Solutions d'affaires	3 à 10 ans
Relations clients et carnet de commandes	5 à 10 ans

DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES, DES ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION, DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET DU GOODWILL

Échéancier des tests de dépréciation

La valeur comptable des immobilisations corporelles, des actifs au titre de droits d'utilisation, des immobilisations incorporelles et du goodwill est revue pour dépréciation si des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable a pu se déprécier. La Société évalue, à chaque date de clôture, si de tels événements ou changements de circonstances se sont produits. Les valeurs comptables des immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtées à être utilisées font l'objet d'un test de dépréciation annuel au 30 septembre. Le goodwill fait également l'objet d'un test de dépréciation annuel au cours du quatrième trimestre de chaque exercice.

Tests de dépréciation

S'il existe un indice de dépréciation ou si un actif doit être soumis à un test de dépréciation annuel, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle l'actif appartient pour déterminer le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur d'un actif ou d'une UGT diminuée des coûts de la cession et sa valeur d'utilité pour la Société. La Société a principalement recours à la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimatifs sont actualisés à leur valeur actuelle au moyen d'un taux d'actualisation qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif ou à l'UGT. Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de la cession, les transactions récentes sur le marché sont prises en compte lorsque disponibles. S'il est estimé que la valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable doit être réduite à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée dans les états consolidés du résultat.

Le goodwill acquis à la suite d'un regroupement d'entreprises est affecté à l'UGT ou au groupe d'UGT qui devrait bénéficier de la main-d'œuvre acquise et des synergies du regroupement d'entreprises en question. Le groupe d'UGT qui devrait bénéficier de la main-d'œuvre acquise et des synergies correspond aux secteurs opérationnels de la Société. Pour les besoins des tests de dépréciation du goodwill, le groupe d'UGT qui représente, au sein de la Société, le niveau le plus bas auquel le goodwill doit faire l'objet d'un suivi par la direction est le niveau du secteur opérationnel.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES, DES ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION, DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET DU GOODWILL (SUITE)

Tests de dépréciation (suite)

La valeur recouvrable de chaque secteur opérationnel a été établie conformément au calcul de la valeur d'utilité qui comprend des estimations de sa performance financière future fondée sur les flux de trésorerie approuvés par la direction couvrant une période de cinq ans. Les hypothèses clés utilisées dans le calcul de la valeur d'utilité sont le taux d'actualisation avant impôt et le taux de croissance à long terme des flux de trésorerie d'exploitation nets. Pour formuler ces hypothèses, la direction a pris en compte la conjoncture économique et son incidence sur les taux de croissance et d'actualisation prévus. Les projections de flux de trésorerie reflètent les attentes de la direction quant au rendement du secteur et les perspectives de croissance du marché du secteur opérationnel. Le taux d'actualisation avant impôt affecté à un secteur opérationnel est dérivé du coût moyen pondéré du capital (CMPC). La direction tient compte de facteurs comme la prime de risque pays, le taux sans risque, la prime relative à la taille et le coût de la dette pour calculer le CMPC. Les pertes de valeur comptabilisées se rapportant au goodwill ne peuvent pas être reprises à des périodes ultérieures.

Pour les actifs autres que le goodwill ayant subi une perte de valeur, une évaluation est effectuée, à chaque date de clôture, s'il existe un indice que des pertes de valeur comptabilisées antérieurement sont susceptibles de ne plus exister ou d'avoir diminué. S'il existe un tel indice, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif. Une perte de valeur comptabilisée antérieurement est reprise seulement s'il y a eu un changement dans les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. La reprise est limitée de façon à ce que la valeur comptable de l'actif n'excède pas sa valeur recouvrable, ni la valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite de l'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif au cours d'exercices antérieurs. Le montant de la reprise est comptabilisé dans les états consolidés du résultat.

ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Les actifs financiers non courants sont composés principalement d'actifs au titre du régime de rémunération différée et de placements non courants qui sont présentés comme étant non courants selon leur date d'échéance.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

La Société comptabilise ses regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, la contrepartie transférée est évaluée à la juste valeur. Les frais liés aux acquisitions et coûts d'intégration connexes découlant de regroupements d'entreprises sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés ou lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite actuelle. La Société comptabilise le goodwill comme étant l'excédent du coût d'acquisition sur les actifs corporels et incorporels identifiables acquis net des passifs pris en charge à leur juste valeur à la date d'acquisition. Le goodwill comptabilisé comprend la valeur économique future liée à la main-d'œuvre acquise et les synergies avec les activités de la Société qui découlent principalement de la réduction des coûts et de nouvelles occasions d'affaires. Pour déterminer la juste valeur à la date d'acquisition des actifs corporels et incorporels identifiables acquis et des passifs pris en charge, la direction pose des hypothèses fondées sur des estimations telles que la prévision des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation et de la durée d'utilité des actifs acquis. Les variations ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées dans la répartition du prix d'achat et donc, résultent en des ajustements correspondants du goodwill si elles constituent des ajustements au cours de la période d'évaluation. La période d'évaluation, qui ne doit pas dépasser 12 mois, correspond à la période entre la date d'acquisition et la date à laquelle toute l'information importante nécessaire à l'établissement des justes valeurs est disponible. Toute autre variation ultérieure des jugements et des estimations est comptabilisée dans les états consolidés du résultat.

BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice de base par action est établi en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Le bénéfice par action après dilution est calculé selon la méthode du rachat d'actions afin d'évaluer l'effet dilutif des unités d'actions liées au rendement (UALR), des options sur actions et des unités d'actions restreintes (UAR).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LOGICIELS

Les frais de recherche, déduction faite des crédits d'impôt connexes, sont passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les frais de développement liés aux logiciels et aux solutions d'affaires, déduction faite des crédits d'impôt connexes, sont passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés, à moins qu'ils ne répondent aux critères de capitalisation spécifiques relatifs à la faisabilité technique, commerciale et financière, comme il a été mentionné ci-dessus à la rubrique Immobilisations incorporelles.

CRÉDITS D'IMPÔT

Pour la comptabilisation des crédits d'impôt pour la recherche et le développement (R et D) et d'autres crédits d'impôt, la Société utilise l'approche par le résultat, selon laquelle les crédits d'impôt sont comptabilisés dans la mesure où il existe une assurance raisonnable que la subvention sera reçue et que la Société se conformera à l'ensemble des conditions rattachées à la subvention. Selon cette méthode, les crédits d'impôt liés aux charges d'exploitation sont comptabilisés en diminution des charges connexes dans la période au cours de laquelle ces charges sont engagées. Les crédits d'impôt relatifs aux dépenses en immobilisations sont comptabilisés en diminution du coût des actifs connexes. Les crédits d'impôt sont comptabilisés selon les meilleures estimations de la direction des montants qu'elle s'attend à recevoir et font l'objet d'une vérification par les administrations fiscales. Les estimations sont revues à chaque période de présentation de l'information financière et mises à jour, sur la base des nouvelles informations disponibles.

IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

L'impôt sur les bénéfices est comptabilisé d'après la méthode axée sur le bilan.

L'impôt sur les bénéfices exigible est comptabilisé relativement aux montants prévus à payer ou à recouvrer selon les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date des bilans.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont établis en fonction des différences temporelles déductibles ou imposables entre la valeur comptable dans les états financiers consolidés et la valeur fiscale des actifs et des passifs selon des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés qui entreront en vigueur pendant l'exercice au cours duquel la Société s'attend à recouvrer ou à régler les différences. Les actifs et passifs d'impôt différé sont comptabilisés à l'état du résultat, dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres selon le classement de l'élément auquel ils se rattachent.

Les actifs d'impôt différé provenant des pertes fiscales non utilisées et des différences temporelles déductibles sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables contre lesquels les pertes peuvent être imputées. Une fois cette évaluation réalisée, la Société tient compte de l'analyse des prévisions et des stratégies de planification fiscale futures. Les estimations de bénéfices imposables sont fondées sur les prévisions par administration fiscale sur une base non actualisée.

La Société est assujettie à l'impôt sur les bénéfices dans de nombreuses administrations fiscales. Le jugement est requis pour déterminer la provision d'impôt à l'échelle mondiale, car la détermination des passifs et des actifs d'impôt implique des incertitudes quant à l'interprétation de réglementations fiscales complexes et nécessite des estimations et des hypothèses tenant compte des faits et circonstances existants. La Société établit une provision pour les passifs d'impôts éventuels en fonction du montant le plus probable des résultats possibles. Les estimations sont revues à chaque période de présentation de l'information financière et mises à jour, sur la base des nouvelles informations disponibles, et pourraient entraîner des modifications des passifs d'impôt et des passifs d'impôt différé au cours de la période au cours de laquelle ces déterminations sont faites.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

PROVISIONS

Des provisions sont comptabilisées si la Société a une obligation juridique ou implicite actuelle résultant d'un événement passé, s'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions de la Société constituent des passifs correspondant aux provisions pour litiges et réclamations survenant dans le cours normal des activités, aux passifs relatifs au démantèlement liés à des immeubles de bureaux visés par des contrats de location, aux contrats génératrices de revenus déficitaires et aux contrats avec les fournisseurs déficitaires. La Société comptabilise aussi des provisions pour cessation d'emploi liées à des initiatives spécifiques comme la restructuration, les programmes d'optimisation des coûts et à l'intégration des entreprises qu'elle a acquises.

Le montant comptabilisé à titre de provision est la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire au règlement de l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière, compte tenu des risques et incertitudes liés à l'obligation. Les provisions sont actualisées au moyen d'un taux courant avant impôt lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif. L'augmentation des provisions pour refléter le passage du temps est comptabilisée à titre de charges financières.

Les provisions pour litiges et réclamations sont calculées selon les précédents historiques, les tendances courantes et d'autres hypothèses qui semblent raisonnables dans les circonstances. Les estimations portent sur la période durant laquelle les événements sous-jacents à la procédure se sont produits et sur le degré de probabilité d'une issue défavorable.

Les passifs relatifs au démantèlement ont trait à des immeubles visés par des contrats de location qui contiennent des clauses exigeant la remise des lieux à leur état initial à l'échéance du contrat. La provision est établie en utilisant la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures estimatives.

Des provisions pour contrats génératrices de revenus déficitaires sont comptabilisées lorsque les coûts inévitables restants associés à l'exécution du contrat sont supérieurs aux revenus estimatifs restants du contrat. La direction passe régulièrement en revue la rentabilité des accords et les estimations sous-jacentes.

Des provisions pour contrats avec les fournisseurs déficitaires sont comptabilisées lorsque les flux de trésorerie nets inévitables associés à l'exécution du contrat sont négatifs. La provision représente le moins élevé des coûts d'exécution du contrat et des pénalités associées à sa résiliation. Ces éléments ont généralement trait à des composantes non locatives liées à des locaux vacants.

Des provisions pour cessation d'emploi sont comptabilisées lorsqu'un plan officiel détaillé mentionne l'activité ou une partie de l'activité concernée, l'emplacement et le nombre d'employés touchés, une estimation détaillée des frais connexes, des calendriers appropriés, et qu'il a été communiqué aux personnes concernées.

CONVERSION DES DEVISES

Les états financiers consolidés de la Société sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle de la société mère. Chaque entité de la Société détermine sa propre monnaie fonctionnelle, et les éléments des états financiers de chaque entité sont évalués au moyen de cette monnaie fonctionnelle. La monnaie fonctionnelle est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités.

Soldes et transactions en devises

Les revenus, les charges, et les actifs et passifs non monétaires libellés en devises sont comptabilisés au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des bilans. Les gains et les pertes de change réalisés et non réalisés sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

Établissements à l'étranger

Pour les établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la Société, les actifs et les passifs libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Les revenus et les charges sont convertis aux taux de change moyens en vigueur durant la période. Les gains ou les pertes non réalisés découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

CONVERSION DES DEVISES (SUITE)

Établissements à l'étranger (suite)

Pour les établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est la même que celle de la Société, les actifs et passifs monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des bilans, et les actifs et passifs non monétaires, aux taux de change historiques. Les revenus et charges sont convertis aux taux de change moyens de la période. Les gains et pertes de change de ces établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Régimes d'options réglées en instruments de capitaux propres

La Société maintient un régime d'unités d'actions (régime d'unités d'actions) et des régimes d'options sur actions réglées en instruments de capitaux propres qui sont versées à titre de rémunération à des employés, dirigeants et administrateurs fournissant des services à la Société. Les UALR et les UAR peuvent être émises aux termes du régime d'unités d'actions (et sont collectivement appelées les « unités d'actions » aux termes de ce régime d'unités d'actions).

La juste valeur des UALR et des UAR est déterminée d'après le cours de clôture des actions subalternes classe A avec droit de vote de la Société à la Bourse de Toronto à la date d'attribution. Pour les options sur actions, la juste valeur est déterminée en utilisant le modèle d'évaluation du prix des options Black et Scholes à la date d'attribution. Le nombre d'UALR, d'UAR et d'options sur actions dont il est prévu que les droits seront acquis est estimé à la date d'attribution, puis révisé à chaque date de clôture. Pour établir une estimation de la juste valeur des options sur actions, il faut formuler des hypothèses sur les données les plus appropriées au modèle d'évaluation, notamment la durée de vie prévue des options et la volatilité prévue du cours des actions. La juste valeur des paiements fondés sur des actions, ajustée pour tenir compte des attentes relativement aux conditions liées au rendement et aux taux d'extinction, est comptabilisée en résultat comme une charge au titre des paiements fondés sur des actions sur la période d'acquisition des droits et un montant correspondant est porté au crédit du surplus d'apport, sur la base de l'acquisition graduelle des droits si les droits sont acquis annuellement ou de façon linéaire si les droits sont acquis à la fin de la période d'acquisition des droits.

Lorsque les UALR et les UAR sont exercées, la Société peut régler directement en espèces les obligations de retenue d'impôt des employés auprès des autorités fiscales. La part des UALR et des UAR précédemment enregistrée en surplus d'apport est reclassee au capital-actions à la valeur des actions émises. Toute différence entre le montant retiré du surplus d'apport, le montant porté au crédit du capital-actions et le montant en espèces versé pour la retenue d'impôt est comptabilisée dans les bénéfices non distribués. Lorsque les options sur actions sont exercées, toute contrepartie payée est portée au crédit du capital-actions, et la juste valeur des options sur actions comptabilisée dans le surplus d'apport est soustraite et portée au crédit du capital-actions.

Régime d'achat d'actions

La Société administre un régime d'achat d'actions pour les employés admissibles. Selon ce régime, la Société verse des cotisations correspondant à celles effectuées par les employés jusqu'à un pourcentage maximal du salaire de l'employé. Les cotisations versées par la Société sont comptabilisées au titre des salaires, autres coûts des employés et coûts de main-d'œuvre sous contrat dans les coûts des services et frais de vente et d'administration.

Unités d'actions différées réglées en espèces

La Société administre un régime d'unités d'actions différées (UAD) pour rémunérer les membres externes du conseil d'administration. Une charge égale au cours de clôture des actions subalternes classe A avec droit de vote de la Société à la Bourse de Toronto à la date d'attribution de chaque UAD est comptabilisée dans les coûts des services et frais de vente et d'administration et un passif correspondant est comptabilisé à titre de rémunération à payer et de passifs liés aux employés. Après la date d'attribution, le passif au titre des UAD est réévalué pour tenir compte des variations ultérieures de la juste valeur des actions de la Société.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS

Tous les instruments financiers sont initialement évalués à leur juste valeur et ultérieurement classés au coût amorti, à la juste valeur par le biais du bénéfice net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les actifs financiers sont classés selon le modèle de gestion qu'utilise la Société pour ces instruments et les flux de trésorerie contractuels qu'ils génèrent. Les passifs financiers sont classés et évalués au coût amorti, sauf lorsqu'ils sont détenus à des fins de transaction et classés à la juste valeur par le biais du bénéfice net.

La Société a effectué les classements suivants :

Désignés à la juste valeur par le biais du bénéfice net

La trésorerie, les équivalents de trésorerie, la trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients, les instruments financiers dérivés et les actifs au titre du régime de rémunération différée comptabilisés dans les actifs financiers non courants sont évalués à la juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et les gains et pertes qui en découlent sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

Coût amorti

Les créances clients, les montants à recevoir à long terme comptabilisés dans les actifs financiers non courants, les placements courants dans des fonds détenus pour des clients, les fournisseurs et autres créateurs, la rémunération à payer et passifs liés aux employés, la dette à long terme et les obligations liées aux fonds des clients sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les actifs financiers classés au coût amorti peuvent subir une dépréciation. Dans le cas des créances clients et des travaux en cours, la Société évalue les pertes de crédit attendues suivant la méthode simplifiée, selon laquelle une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie doit être inscrite lors de la comptabilisation initiale des actifs financiers.

À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Les placements courants compris dans les actifs financiers courants, les obligations non courantes comprises dans les fonds détenus pour des clients et dans les placements non courants comptabilisés dans les actifs financiers non courants sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et peuvent subir une dépréciation. La Société se prévaut de l'exemption pour risque de crédit faible à leur égard.

Les gains et pertes non réalisés, déduction faite de l'impôt sur les bénéfices applicable, sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les revenus d'intérêts évalués selon la méthode du taux d'intérêt effectif et les gains et pertes réalisés sur la décomptabilisation sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

Les coûts de transaction comprennent essentiellement les frais associés aux services juridiques et comptables et tout autre coût directement attribuable à l'acquisition ou à l'émission des instruments financiers. Les coûts de transaction liés aux instruments financiers autres que ceux désignés à la juste valeur par le biais du bénéfice net sont pris en compte dans la comptabilisation initiale de l'actif ou du passif correspondant et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les coûts de transaction liés à la facilité de crédit renouvelable non garantie sont pris en compte dans les autres actifs non courants et sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de vie prévue du contrat sous-jacent.

Les actifs financiers sont décomptabilisés si les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à échéance, ou si l'actif est transféré et que ce transfert remplit les conditions de décomptabilisation, puisque la quasi-totalité des risques et avantages importants inhérents à la propriété ont été transférés.

Hiérarchie des justes valeurs

Les évaluations à la juste valeur comptabilisées aux bilans sont classées selon les niveaux suivants :

Niveau 1 : un cours (non ajusté) sur un marché actif pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 : les données autres que les cours visés au niveau 1, mais qui sont observables pour l'actif ou le passif directement ou indirectement; et

Niveau 3 : les données relatives à l'actif ou au passif, qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET TRANSACTIONS DE COUVERTURE

La Société a recours à divers instruments financiers dérivés pour gérer le risque lié aux taux d'intérêt et aux taux de change.

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur à la date à laquelle les contrats dérivés sont conclus et sont ultérieurement réévalués à la juste valeur à la date de clôture de présentation de l'information financière. Le gain ou la perte qui en découle est comptabilisé dans les états consolidés du résultat, à moins que le dérivé ne soit désigné comme instrument de couverture et qu'il ne soit jugé efficace, auquel cas le moment de la comptabilisation dans les états consolidés du résultat repose sur la nature de la relation de couverture. Les flux de trésorerie liés aux instruments de couverture sont classés de la même manière que les flux de trésorerie liés à l'élément couvert.

À la mise en place d'une relation de couverture, la Société désigne et documente officiellement la relation de couverture à laquelle elle souhaite appliquer la comptabilité de couverture, ainsi que l'objectif et la stratégie de la gestion des risques qui sous-tendent la couverture. La documentation porte sur l'identification de la nature du risque couvert, le lien économique entre l'élément couvert et les instruments de couverture qui ne doit pas être dominé par le risque de crédit, le ratio de couverture conforme à la stratégie de gestion des risques visée et la manière dont la Société appréciera régulièrement l'efficacité de la relation de couverture.

La direction évalue l'efficacité de la couverture lors de la création de l'instrument de couverture et chaque trimestre par la suite, en général selon un ratio de couverture géré de 1 pour 1. L'efficacité de la couverture évaluée de façon prospective correspond à la mesure dans laquelle les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie du dérivé compensent les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'instrument couvert sous-jacent ou le risque en cas de non-concordance importante entre les conditions de l'instrument de couverture et celles de l'instrument couvert. Un déséquilibre significatif est considéré comme traduisant l'inefficacité de la couverture et comptabilisé comme tel dans les états consolidés du résultat.

Couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger

La Société peut avoir recours aux swaps de devises et aux dettes à long terme libellées en devises pour couvrir des parties des investissements nets de la Société dans ses établissements aux États-Unis et en Europe. Les gains ou pertes de change sur les investissements nets et la partie efficace des gains ou des pertes sur les instruments de couverture des investissements nets sont comptabilisés à titre d'autres éléments du résultat global. Les gains ou les pertes liés à la partie inefficace sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat. Lorsque l'investissement net faisant l'objet de la couverture est cédé, le montant qui s'y rattache dans les autres éléments du résultat global est alors transféré dans le bénéfice net, au titre des gains ou des pertes découlant de la cession.

Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs et à la dette à long terme

La plupart des revenus et des coûts de la Société sont libellés en devises autres que le dollar canadien. Le risque que les variations des taux de change aient une incidence sur les résultats est atténué en grande partie par l'appariement des coûts de la Société et des revenus libellés dans la même devise. Dans certains cas où il existe un déséquilibre important dans une monnaie en particulier, la Société conclut des contrats de change à terme pour couvrir la variabilité des taux de change.

La Société a aussi recours à des swaps de taux d'intérêt et de devises pour couvrir soit le risque lié aux flux de trésorerie soit le risque de change de la dette à long terme.

La partie efficace de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés est comptabilisée à titre d'autres éléments du résultat global et la partie inefficace, le cas échéant, dans les états consolidés du résultat. La partie efficace de la variation de la juste valeur des dérivés est reclassée des autres éléments du résultat global aux états consolidés du résultat au moment où l'élément couvert est comptabilisé dans les états consolidés du résultat.

Coûts de couverture

La Société a choisi de comptabiliser l'élément report/déport et l'écart de conversion des contrats à terme et des swaps de devises en tant que coûts de couverture. Lorsque c'est le cas, les coûts (gains) différés de couverture, déduction faite de l'impôt sur les bénéfices applicable, sont comptabilisés en tant que composante séparée du cumul des autres éléments du résultat global et reclassés dans les états consolidés du résultat au moment où l'élément couvert est décomptabilisé.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

AVANTAGES DU PERSONNEL

La Société administre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et à cotisations définies.

Le coût des régimes à cotisations définies est passé en charges dans les états consolidés du résultat en fonction des cotisations payables par la Société au cours de l'exercice.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies, l'obligation au titre des prestations définies est calculée par des actuaires indépendants au moyen de la méthode des unités de crédit projetées. Les obligations au titre des prestations de retraite dans les bilans consolidés représentent la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies réduite de la juste valeur des actifs au titre de chaque régime. Les actifs au titre des prestations de retraite sont comptabilisés dans la mesure où la Société peut bénéficier de remboursements ou d'une réduction des cotisations futures. Les régimes de retraite qui sont capitalisés à même le paiement des primes d'assurance sont traités comme des régimes à cotisations définies, sauf si la Société a une obligation soit de verser directement les prestations lorsqu'elles deviennent exigibles, soit de verser d'autres montants si les actifs accumulés auprès de l'assureur ne couvrent pas tous les avantages futurs du personnel. Dans ces circonstances, le régime est traité comme un régime à prestations définies.

Les contrats d'assurance sont traités comme des actifs de régime d'un régime à prestations définies si les produits du contrat :

- ne peuvent servir qu'à financer les avantages du personnel;
- sont hors de portée des créanciers de la Société;
- ne peuvent pas être restitués à la Société, sauf si ces produits représentent un surplus d'actifs non nécessaires au respect de l'ensemble des obligations relatives aux avantages du personnel ou constituent un remboursement des avantages du personnel déjà payés par la Société.

Les contrats d'assurance qui ne respectent pas les critères susmentionnés sont traités comme des investissements non courants et sont inscrits à leur juste valeur comme des actifs financiers non courants dans les bilans consolidés.

Pour calculer le coût des régimes à prestations définies et leur valeur actualisée à l'aide d'évaluations actuarielles, il est nécessaire de formuler des hypothèses relatives entre autres aux taux d'actualisation, aux augmentations salariales futures et aux prestations de retraite, les taux d'inflation et la mortalité. Toute modification apportée aux hypothèses influera sur la valeur comptable des obligations au titre des prestations de retraite. Pour déterminer le taux d'actualisation approprié, la direction tient compte des taux d'intérêt des obligations de sociétés de première qualité libellées dans la devise dans laquelle les prestations seront versées et dont l'échéance se rapproche de celle de l'obligation de retraite concernée.

Le coût des services rendus au cours de la période est comptabilisé dans les coûts des services et frais de vente et d'administration des états consolidés du résultat. L'intérêt net calculé d'après le taux d'actualisation appliqué au passif ou à l'actif net au titre du montant net des prestations définies est comptabilisé comme une charge financière nette ou un revenu financier net. Si les avantages d'un régime sont modifiés ou si un régime fait l'objet d'une compression, la modification des avantages qui en résultent ayant trait à des services passés ou bien les gains ou les pertes liés à la compression sont comptabilisés immédiatement dans l'état consolidé du résultat. Les gains ou les pertes sur le règlement d'un régime à prestations définies sont comptabilisés au moment du règlement.

Les réévaluations des régimes à prestations définies comprennent les gains et les pertes actuariels, les changements dans l'effet du plafonnement de l'actif ainsi que le rendement des actifs des régimes à l'exclusion du montant compris dans l'intérêt net sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies. Les réévaluations sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global au cours de la période où elles sont réalisées.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

ADOPTION DE MODIFICATIONS DE NORMES COMPTABLES

Les modifications de normes suivantes ont été adoptées par la Société le 1^{er} octobre 2024.

Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants et informations au sujet de la dette à long terme assortie de clauses restrictives (modifications d'IAS 1)

En janvier 2020, l'IASB a publié des modifications d'IAS 1, *Présentation des états financiers*, qui précisent que le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants doit être fondé sur les droits qui existent à la fin de la période de présentation de l'information financière, indépendamment du fait que la Société exercera ou non son droit de différer le règlement du passif. Par la suite, soit en octobre 2022, l'IASB a introduit des modifications additionnelles d'IAS 1, précisant que les clauses restrictives sur la dette à long terme, peu importe qu'elles aient été respectées ou non après la date de clôture, ne modifient pas le classement de la dette; les entités sont plutôt tenues de présenter de l'information sur ces clauses restrictives dans les notes afférentes à leurs états financiers.

Ententes de financement des fournisseurs (modifications d'IAS 7 et d'IFRS 7)

En mai 2023, l'IASB a modifié IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, et IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*, de manière à introduire de nouvelles exigences d'information visant à améliorer la transparence entourant les ententes de financement des fournisseurs et leur impact sur les passifs, les flux de trésorerie et l'exposition sur les liquidités de la Société. Les nouvelles exigences d'information portent notamment sur les modalités et conditions, la valeur comptable des passifs, les fourchettes d'échéances des paiements, les changements sans effet sur la trésorerie, ainsi que le risque de liquidité lié aux ententes de financement des fournisseurs.

La mise en œuvre de ces modifications de normes n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

CLARIFICATIONS QUANT AUX NORMES COMPTABLES

Décision relative au programme de travail de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (« IFRIC ») concernant l'information sectorielle

En 2024, l'IFRS Interpretations Committee a publié une décision relative au programme de travail qui précise les exigences en matière d'informations à fournir sur les secteurs à présenter en vertu de la norme IFRS 8 *Secteurs opérationnels*. La décision souligne la nécessité de publier certains éléments spécifiques s'ils sont inclus dans la mesure du résultat net sectoriel examinée par le principal décideur opérationnel ou s'ils sont régulièrement fournis à celui-ci, même s'ils ne sont pas inclus dans cette mesure du résultat net sectoriel. À la suite de son évaluation de la décision de l'IFRIC, la Société a bonifié ses informations sectorielles afin de refléter les salaires, les autres coûts liés aux employés et les coûts de main-d'œuvre sous contrat. L'information financière comparative a été mise à jour en conséquence.

MODIFICATIONS FUTURES DE NORMES COMPTABLES

Les modifications de normes suivantes ont été publiées et entreront en vigueur le 1^{er} octobre 2026 pour la Société et l'application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence que ces modifications de normes pourraient avoir sur ses états financiers consolidés.

Classement et évaluation des instruments financiers (modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7)

En mai 2024, l'IASB a publié *Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers*, qui modifie IFRS 9, *Instruments financiers* et IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*. Les modifications de normes clarifient qu'un passif financier est décomptabilisé à la date de règlement, plus précisément lorsque l'obligation qui lui est liée est éteinte, annulée ou expirée, ou lorsque le passif répond aux critères de décomptabilisation. De plus, elles clarifient le traitement des actifs financiers garantis par sûreté réelle et des instruments liés par contrat et elles introduisent des obligations d'information supplémentaires quant aux actifs et aux passifs financiers dont les modalités contractuelles font référence à une éventualité, et aux instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les nouvelles exigences seront appliquées rétrospectivement. L'entité est tenue de fournir des informations sur les actifs financiers dont la classe d'évaluation change du fait de ces modifications de normes.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

MODIFICATIONS FUTURES DE NORMES COMPTABLES (SUITE)

La norme suivante a été publiée par l'IASB et entrera en vigueur le 1^{er} octobre 2027 pour la Société et l'application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

IFRS 18 – Présentation et informations à fournir dans les états financiers

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, *Présentation et informations à fournir dans les états financiers*, qui remplacera IAS 1, *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme comptable IFRS vise à améliorer la comparabilité et la transparence de la communication dans les états financiers. Bien qu'un certain nombre de sections d'IAS 1 aient été reprises dans IFRS 18, la norme introduit de nouvelles exigences en matière de présentation dans l'état du résultat net, y compris des totaux et des sous-totaux spécifiques. Elle requiert également la présentation d'indicateurs de performance financière définis par la direction utilisés dans les communications au public autres que les états financiers, et elle comprend de nouvelles exigences en matière de regroupement et de ventilation de l'information financière en fonction des rôles définis dans les états financiers primaires et les notes annexes. L'application rétrospective est exigée dans les états financiers annuels et intermédiaires.

4. Crédances clients

	Au 30 septembre 2025	Au 30 septembre 2024
Clients (note 32)	\$ 1 343 282	\$ 1 117 712
Crédits d'impôt et crédits d'impôt pour la R et D	167 599	149 955
Autres	102 896	130 735
	1 613 777	1 398 402

5. Fonds détenus pour des clients

	Au 30 septembre 2025	Au 30 septembre 2024
Trésorerie (note 32)	\$ 704 503	\$ 233 584
Placements courants	33 001	50 000
Obligations non courantes (note 32)	240 932	223 196
	978 436	506 780

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

6. Immobilisations corporelles

	Terrains et immeubles	Améliorations locatives	Mobilier, agencements et matériel	Matériel informatique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Au 30 septembre 2024	80 530	253 250	145 201	624 319	1 103 300
Ajouts	2 378	29 004	6 729	81 430	119 541
Ajouts – acquisitions d'entreprises (note 27)	737	7 327	4 130	3 201	15 395
Cessions/mises hors service	(2 857)	(28 914)	(8 566)	(85 580)	(125 917)
Écart de conversion	2 406	9 194	4 816	26 844	43 260
Au 30 septembre 2025	83 194	269 861	152 310	650 214	1 155 579
Amortissement cumulé					
Au 30 septembre 2024	25 983	173 539	90 258	446 697	736 477
Amortissement (note 24)	3 535	25 166	13 219	92 323	134 243
Dépréciation (note 24)	—	1 532	215	139	1 886
Cessions/mises hors service	(1 432)	(28 914)	(8 566)	(85 580)	(124 492)
Écart de conversion	921	7 086	2 751	18 807	29 565
Au 30 septembre 2025	29 007	178 409	97 877	472 386	777 679
Valeur comptable nette au 30 septembre 2025	54 187	91 452	54 433	177 828	377 900

	Terrains et immeubles	Améliorations locatives	Mobilier, agencements et matériel	Matériel informatique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Au 30 septembre 2023	81 381	256 804	149 271	620 371	1 107 827
Ajouts	6 032	17 724	12 253	72 515	108 524
Ajouts – acquisitions d'entreprises (note 27)	—	96	196	1 086	1 378
Cessions/mises hors service	(10 236)	(27 142)	(19 273)	(86 710)	(143 361)
Écart de conversion	3 353	5 768	2 754	17 057	28 932
Au 30 septembre 2024	80 530	253 250	145 201	624 319	1 103 300
Amortissement cumulé					
Au 30 septembre 2023	26 979	165 260	94 710	431 602	718 551
Amortissement (note 24)	2 550	28 974	12 988	90 306	134 818
Dépréciation (note 24)	115	1 966	465	149	2 695
Cessions/mises hors service	(4 985)	(26 945)	(19 273)	(86 710)	(137 913)
Écart de conversion	1 324	4 284	1 368	11 350	18 326
Au 30 septembre 2024	25 983	173 539	90 258	446 697	736 477
Valeur comptable nette au 30 septembre 2024	54 547	79 711	54 943	177 622	366 823

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

7. Actifs au titre de droits d'utilisation

	Propriétés	Véhicules motorisés et autres	Matériel informatique	Total
	\$	\$	\$	\$
Coût				
Au 30 septembre 2024	1 043 012	201 611	10 174	1 254 797
Ajouts	68 633	53 803	1 428	123 864
Ajouts – acquisitions d'entreprises (note 27)	65 561	935	—	66 496
Changements des estimations et modifications des contrats de location	25 972	—	—	25 972
Cessions/mises hors service	(98 942)	(52 781)	(5 944)	(157 667)
Écart de conversion	57 560	11 460	433	69 453
Au 30 septembre 2025	1 161 796	215 028	6 091	1 382 915
Amortissement cumulé				
Au 30 septembre 2024	683 857	95 723	9 102	788 682
Amortissement (note 24)	98 195	39 161	884	138 240
Dépréciation (note 24)	22 549	—	—	22 549
Cessions/mises hors service	(98 605)	(46 327)	(5 944)	(150 876)
Écart de conversion	36 590	5 223	520	42 333
Au 30 septembre 2025	742 586	93 780	4 562	840 928
Valeur comptable nette au 30 septembre 2025	419 210	121 248	1 529	541 987

	Propriétés	Véhicules motorisés et autres	Matériel informatique	Total
	\$	\$	\$	\$
Coût				
Au 30 septembre 2023	1 022 910	199 501	38 943	1 261 354
Ajouts	46 289	41 968	208	88 465
Ajouts – acquisitions d'entreprises (note 27)	2 341	—	—	2 341
Changements des estimations et modifications des contrats de location	18 422	—	—	18 422
Cessions/mises hors service	(81 524)	(46 014)	(29 942)	(157 480)
Écart de conversion	34 574	6 156	965	41 695
Au 30 septembre 2024	1 043 012	201 611	10 174	1 254 797
Amortissement cumulé				
Au 30 septembre 2023	644 021	98 800	36 212	779 033
Amortissement (note 24)	89 198	35 507	1 910	126 615
Dépréciation (note 24)	10 119	—	—	10 119
Cessions/mises hors service	(80 766)	(41 970)	(29 942)	(152 678)
Écart de conversion	21 285	3 386	922	25 593
Au 30 septembre 2024	683 857	95 723	9 102	788 682
Valeur comptable nette au 30 septembre 2024	359 155	105 888	1 072	466 115

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

8. Coûts liés à des contrats

	Au 30 septembre 2025			Au 30 septembre 2024		
	Coût	Amortissement et dépréciation cumulés	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement et dépréciation cumulés	Valeur comptable nette
		\$	\$		\$	\$
Coûts de transition	690 012	323 563	366 449	610 971	274 243	336 728
Incitatifs	18 757	14 274	4 483	51 045	43 744	7 301
	708 769	337 837	370 932	662 016	317 987	344 029

9. Immobilisations incorporelles

	Logiciels	Logiciels développés en interne	Solutions d'affaires acquises	Solutions d'affaires développées en interne	Relations clients et carnet de commandes	Total
						\$
Coût						
Au 30 septembre 2024	256 178	113 070	81 776	928 297	1 412 161	2 791 482
Ajouts	69 939	7 356	—	94 334	—	171 629
Acquisitions d'entreprises (note 27)	731	16	—	—	202 954	203 701
Cessions/mises hors service	(62 037)	(5 829)	(5 296)	(7 837)	—	(80 999)
Écart de conversion	7 336	1 362	2 762	34 576	79 093	125 129
Au 30 septembre 2025	272 147	115 975	79 242	1 049 370	1 694 208	3 210 942
Amortissement et dépréciation cumulés						
Au 30 septembre 2024	193 111	84 988	63 320	544 463	1 187 025	2 072 907
Amortissement (note 24)	55 579	11 710	3 137	83 228	77 985	231 639
Dépréciation (note 24)	—	—	1 170	5 774	—	6 944
Cessions/mises hors service	(62 037)	(5 829)	(5 296)	(7 837)	—	(80 999)
Écart de conversion	4 463	1 045	2 607	18 954	65 376	92 445
Au 30 septembre 2025	191 116	91 914	64 938	644 582	1 330 386	2 322 936
Valeur comptable nette au 30 septembre 2025	81 031	24 061	14 304	404 788	363 822	888 006

	Logiciels	Logiciels développés en interne	Solutions d'affaires acquises	Solutions d'affaires développées en interne	Relations clients et carnet de commandes	Total
						\$
Coût						
Au 30 septembre 2023	228 673	110 225	90 139	841 740	1 248 069	2 518 846
Ajouts	50 534	7 720	—	100 810	—	159 064
Acquisitions d'entreprises (note 27)	69	—	—	—	124 330	124 399
Cessions/mises hors service	(26 301)	(5 806)	(9 672)	(20 221)	—	(62 000)
Écart de conversion	3 203	931	1 309	5 968	39 762	51 173
Au 30 septembre 2024	256 178	113 070	81 776	928 297	1 412 161	2 791 482
Amortissement et dépréciation cumulés						
Au 30 septembre 2023	175 238	75 187	67 954	474 462	1 102 902	1 895 743
Amortissement (note 24)	40 088	14 810	3 838	77 701	49 304	185 741
Dépréciation (note 24)	1 439	131	—	10 004	—	11 574
Cessions/mises hors service	(26 301)	(5 806)	(9 672)	(20 221)	—	(62 000)
Écart de conversion	2 647	666	1 200	2 517	34 819	41 849
Au 30 septembre 2024	193 111	84 988	63 320	544 463	1 187 025	2 072 907
Valeur comptable nette au 30 septembre 2024	63 067	28 082	18 456	383 834	225 136	718 575

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

10. Autres actifs non courants

	Au 30 septembre 2025	Au 30 septembre 2024
Services non courants payés d'avance	29 169	24 061
Contrats d'assurance souscrits pour capitaliser les régimes de retraite à prestations définies et contrats d'assurance-vie – droit au remboursement (note 17)	20 139	19 675
Actifs au titre des prestations de retraite (note 17)	55 156	22 446
Dépôts	18 609	13 503
Frais de financement différés	2 434	2 425
Autres	17 813	28 330
	143 320	110 440

11. Actifs financiers non courants

	Au 30 septembre 2025	Au 30 septembre 2024
Actifs au titre du régime de rémunération différée (notes 17 et 32)	125 388	112 270
Placements non courants (note 32)	27 687	24 209
Montants à recevoir à long terme	8 509	10 114
Instruments financiers dérivés non courants (note 32)	854	2 644
	162 438	149 237

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

12. Goodwill

Le 1^{er} octobre 2024, la Société a réaligné sa structure de gestion, ce qui a donné lieu à la réorganisation de ses secteurs opérationnels (note 29). Les anciens secteurs opérationnels Scandinavie et Centre de l'Europe (Allemagne, Suède et Norvège) et Nord-Ouest et Centre-Est de l'Europe (principalement les Pays-Bas, le Danemark et la République tchèque) ont été regroupés pour créer le secteur opérationnel Scandinavie, Nord-Ouest et Centre-Est de l'Europe (principalement la Suède, les Pays-Bas, la Norvège, le Danemark et la République tchèque) et le secteur opérationnel Allemagne. Par conséquent, la gestion des activités de la Société se fait au moyen des neuf secteurs opérationnels suivants : Europe de l'Ouest et du Sud (principalement la France, le Portugal et l'Espagne); Secteur privé et gouvernements locaux, États-Unis (É.-U.); Gouvernement fédéral américain; Canada; Scandinavie, Nord-Ouest et Centre-Est de l'Europe (principalement la Suède, les Pays-Bas, la Norvège, le Danemark et la République tchèque); Royaume-Uni (R.-U.) et Australie; Allemagne; Finlande, Pologne et pays baltes; et Asie-Pacifique, Centres d'excellence en prestation mondiale de services (principalement l'Inde et les Philippines) (Asie-Pacifique).

Étant donné que des changements ont été apportés aux secteurs opérationnels et que les UGT correspondent aux secteurs opérationnels, la Société a réaffecté le goodwill aux nouvelles UGT en utilisant leur juste valeur relative. Aucun événement déclencheur n'exigeait un test de dépréciation avant le reclassement.

Les secteurs opérationnels reflètent la structure de gestion remaniée durant l'exercice 2025 ainsi que la façon dont le principal décideur opérationnel, c'est-à-dire le président et chef de la direction de la Société, évalue les activités.

La Société a terminé le test de dépréciation annuel au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2025 et n'a constaté aucune perte de valeur.

Les variations du goodwill se présentaient comme suit :

	Europe de l'Ouest et du Sud	Secteur privé et gouvernements locaux, É.-U.	Gouvernement fédéral américain	Canada	Scandinavie, Nord-Ouest et Centre-Est de l'Europe ¹	R.-U. et Australie	Allemagne	Finlande, Pologne et pays baltes	Asie-Pacifique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2024	1 635 707	1 298 257	1 484 296	1 142 148	2 021 014	980 940	—	637 177	270 837	9 470 376
Réaffectation du goodwill	—	—	—	—	(733 992)	—	733 992	—	—	—
Acquisitions d'entreprises (note 27)	217 519	237 886	47 507	28 750	—	1 143 403	45 702	—	—	1 720 767
Écart de conversion	143 498	35 124	46 908	—	125 423	81 110	68 568	54 312	(1 304)	553 639
Au 30 septembre 2025	1 996 724	1 571 267	1 578 711	1 170 898	1 412 445	2 205 453	848 262	691 489	269 533	11 744 782

¹ Au 30 septembre 2024, le goodwill du secteur opérationnel Scandinavie et Centre de l'Europe de 1 462 970 \$ et celui du secteur opérationnel Nord-Ouest et Centre-Est de l'Europe de 558 044 \$, issus de l'ancienne structure de gestion, ont été regroupés à des fins de présentation.

Hypothèses clés relatives au test de dépréciation du goodwill

Les hypothèses clés utilisées pour les UGT sont présentées dans les tableaux suivants pour les exercices clos les 30 septembre :

2025	Europe de l'Ouest et du Sud	Secteur privé et gouvernements locaux, É.-U.	Gouvernement fédéral américain	Canada	Scandinavie, Nord-Ouest et Centre-Est de l'Europe	R.-U. et Australie	Allemagne	Finlande, Pologne et pays baltes	Asie-Pacifique
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
CMPC avant impôt	9,7	11,3	11,4	9,1	8,5	11,1	10,1	9,9	15,9
Taux de croissance à long terme des flux de trésorerie des activités d'exploitation nets ¹	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	1,9	2,0	2,0
2024	Europe de l'Ouest et du Sud	Secteur privé et gouvernements locaux, É.-U.	Gouvernement fédéral américain	Canada	Scandinavie et Centre de l'Europe	R.-U. et Australie	Nord-Ouest et Centre-Est de l'Europe	Finlande, Pologne et pays baltes	Asie-Pacifique
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
CMPC avant impôt	10,3	11,4	10,3	10,9	10,0	11,5	10,2	10,3	17,8
Taux de croissance à long terme des flux de trésorerie des activités d'exploitation nets ¹	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0

¹ Le taux de croissance à long terme est établi en fonction du moins élevé entre la croissance selon des recherches publiées de l'industrie et 2,0 %.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

13. Provisions

	Cessations d'emploi ¹	Passifs relatifs au démantèlement ²	Autres ³	Total
Au 30 septembre 2024	\$ 12 003	\$ 20 038	\$ 14 381	\$ 46 422
Provisions additionnelles	217 475	7 719	21 114	246 308
Montants utilisés	(95 650)	(647)	(8 496)	(104 793)
Renversement de montants non utilisés	(3 819)	(628)	(6 287)	(10 734)
Ajustement du taux d'actualisation et intérêts théoriques	—	297	136	433
Écart de conversion	4 307	1 159	894	6 360
Au 30 septembre 2025	134 316	27 938	21 742	183 996
Tranche courante	119 850	6 786	17 695	144 331
Tranche non courante	14 466	21 152	4 047	39 665

¹ Se reporter à la note 25, Coûts de restructuration, frais liés aux acquisitions et coûts d'intégration connexes.

² Au 30 septembre 2025, les passifs relatifs au démantèlement étaient fondés sur des flux de trésorerie attendus de 26 718 000 \$ et ont été actualisés selon un taux moyen pondéré de 1,73 %. L'échéancier des paiements de ces obligations s'échelonnait entre un et quinze ans au 30 septembre 2025. Le renversement des montants non utilisés s'explique par des règlements avantageux.

³ Au 30 septembre 2025, la catégorie Autres comprenait des provisions pour contrats générateurs de revenus et des contrats avec des fournisseurs déficitaires inclus principalement dans la restructuration, le programme d'optimisation des coûts et les coûts d'intégration connexes (note 25), et également des litiges et réclamations.

14. Dette à long terme

	Au 30 septembre 2025	Au 30 septembre 2024
	\$	\$
Billets de premier rang en devise américaine de 2021 de 835 860 \$ (600 000 \$ US) remboursables en septembre 2026 et de 557 240 \$ (400 000 \$ US) remboursables en septembre 2031 ¹	1 386 564	1 342 758
Billets de premier rang en dollars canadiens de 2021 de 600 000 \$ remboursables en septembre 2028 ²	597 892	597 212
Billets de premier rang en dollars canadiens de 2024 de 300 000 \$ remboursables en septembre 2027 et de 450 000 \$ remboursables en septembre 2029 ³	747 001	746 144
Billets de premier rang en devise américaine de 2025 de 905 515 \$ (650 000 \$ US) remboursables en mars 2030 ⁴	894 509	—
Autre dette à long terme	11 869	2 194
Tranche courante	3 637 835	2 688 308
	845 253	999
	2 792 582	2 687 309

¹ Les billets de premier rang non garantis émis en 2021 d'un montant de 1 000 000 000 \$ US (billets de premier rang en devise américaine de 2021) comprennent deux séries de billets de premier rang non garantis, avec une échéance moyenne pondérée de 3 ans et portant intérêt au taux moyen pondéré de 1,79 %. Au 30 septembre 2025, ces billets représentaient un montant de 1 393 100 000 \$, moins les frais de financement.

² Les billets de premier rang non garantis émis en 2021 d'un montant de 600 000 000 \$ (billets de premier rang en dollars canadiens de 2021), moins les frais de financement, viennent à échéance en septembre 2028, portant intérêt au taux de 2,10 %.

³ Les billets de premier rang non garantis émis en 2024 d'un montant de 750 000 000 \$ (billets de premier rang en dollars canadiens de 2024), moins les frais de financement, comprennent deux séries de billets de premier rang non garantis, avec une échéance moyenne pondérée de 3 ans et portant intérêt au taux moyen pondéré de 4,08 % au 30 septembre 2025.

⁴ En mars 2025, la Société a émis des billets de premier rang non garantis (billets de premier rang en devise américaine de 2025) pour un montant en capital total de 650 000 000 \$ US, moins les frais de financement. L'émission comprend une série de billets avec une échéance de 5 ans portant intérêt au taux de 4,95 %.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

14. Dette à long terme (suite)

La Société dispose d'un montant de 1 500 000 000 \$ en vertu d'une facilité de crédit renouvelable non garantie échéant en octobre 2029. Cette facilité porte intérêt à des taux de référence variables majorés d'une marge variable établie d'après la note de crédit de la Société. Au 30 septembre 2025, aucun montant n'avait été prélevé sur cette facilité. Un montant de 3 752 000 \$ de cette facilité a été donné en garantie de diverses lettres de crédit émises à des clients et à des tiers. Le 30 octobre 2025, la facilité de crédit renouvelable non garantie a été prolongée d'un an jusqu'au 30 octobre 2030 et peut être prolongée de nouveau. Aucun changement significatif n'a été apporté aux modalités, y compris les taux d'intérêt et les clauses restrictives bancaires. La facilité de crédit renouvelable non garantie contient des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers (note 33). Au 30 septembre 2025, la Société respectait ces clauses restrictives.

15. Autres passifs non courants

	Au 30 septembre 2025	Au 30 septembre 2024
	\$	\$
Revenus différés	153 872	137 450
Passifs au titre du régime de rémunération différée (note 17)	139 317	124 447
Autres	47 984	39 185
	341 173	301 082

16. Impôt sur les bénéfices

	Exercices clos les 30 septembre	
	2025	2024
	\$	\$
Charge d'impôt exigible		
Charge d'impôt exigible pour l'exercice considéré	628 169	731 338
Ajustements comptabilisés au cours de l'exercice considéré au titre (du recouvrement) de la charge d'impôt des exercices antérieurs	(44 889)	12 998
Total de la charge d'impôt exigible	583 280	744 336
Charge (recouvrement) d'impôt différé		
Recouvrement d'impôt différé afférent à l'établissement et à la reprise de différences temporelles	(33 531)	(118 893)
Recouvrement d'impôt différé afférent aux variations des taux d'imposition	(1 619)	—
Ajustements comptabilisés au cours de l'exercice considéré au titre de la charge (du recouvrement) d'impôt différé des exercices antérieurs	35 775	(27 207)
Total de la charge (du recouvrement) d'impôt différé	625	(146 100)
Total de la charge d'impôt sur les bénéfices	583 905	598 236

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16. Impôt sur les bénéfices (suite)

Le taux d'imposition effectif de la Société est différent du taux d'imposition combiné fédéral et provincial prévu par la loi au Canada, et il s'établit comme suit :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2025	2024
	%	%
Taux d'imposition de la Société prévu par la loi	26,5	26,5
Effet des écarts des taux d'imposition étrangers	(0,7)	(0,3)
Entente finale avec les autorités fiscales et échéance des délais de prescription	(0,4)	(0,3)
Éléments non déductibles et exempts d'impôt	0,5	0,3
Comptabilisation des différences temporaires non comptabilisés antérieurement	—	(0,3)
Charge d'impôt minimale	0,2	0,2
Modifications des lois fiscales et des taux d'imposition	(0,1)	—
Taux d'imposition effectif	26,0	26,1

L'historique des soldes d'impôt différé se détaille comme suit :

	Au 30 septembre 2024	Ajouts provenant des acquisitions d'entreprises	Comptabilisé dans le bénéfice	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisé dans les capitaux propres	Écart de conversion et autres	30 septembre 2025
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fournisseurs, rémunération à payer et autres créateurs, provisions et autres passifs non courants	132 021	—	(13 894)	—	(5 811)	3 933	116 249
Avantages fiscaux découlant des reports prospectifs de pertes fiscales	51 180	—	618	—	—	2 164	53 962
Obligations au titre des prestations de retraite	27 034	—	2 297	(13 062)	—	2 125	18 394
Frais de recherche et de développement capitalisés	174 467	—	18 545	—	—	5 370	198 382
Obligations locatives	156 479	4 360	(712)	—	—	7 925	168 052
Immobilisations corporelles, coûts liés à des contrats, immobilisations incorporelles et autres actifs non courants	(73 149)	(44 860)	(4 353)	—	—	(4 801)	(127 163)
Actifs au titre de droits d'utilisation	(123 982)	(4 360)	3 237	—	—	(6 800)	(131 905)
Travaux en cours	(15 621)	—	(3 593)	—	—	(857)	(20 071)
Goodwill	(93 682)	—	(20 157)	—	—	(2 949)	(116 788)
Crédits d'impôt remboursables sur les salaires	(24 943)	(532)	6 257	—	—	(25)	(19 243)
Couvertures de flux de trésorerie et couvertures des investissements nets	14 060	—	26	5 873	—	294	20 253
Autres	(2 429)	—	11 103	(285)	—	(900)	7 489
Impôt différé, montant net	221 435	(45 392)	(626)	(7 474)	(5 811)	5 479	167 611

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16. Impôt sur les bénéfices (suite)

	Au 30 septembre 2023	Ajouts provenant des acquisitions d'entreprises	Comptabilisé dans le bénéfice	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisé dans les capitaux propres	Écart de conversion et autres	Au 30 septembre 2024
Fournisseurs, rémunération à payer et autres créiteurs, provisions et autres passifs non courants	\$ 112 599	\$ —	\$ 20 946	\$ —	\$ (3 599)	\$ 2 075	\$ 132 021
Avantages fiscaux découlant des reports prospectifs de pertes fiscales	56 078	—	(7 265)	—	—	2 367	51 180
Obligations au titre des prestations de retraite	27 243	—	795	(356)	—	(648)	27 034
Frais de recherche et de développement capitalisés	92 880	—	82 302	—	—	(715)	174 467
Obligations locatives	169 288	—	(16 919)	—	—	4 110	156 479
Immobilisations corporelles, coûts liés à des contrats, immobilisations incorporelles et autres actifs non courants	(123 717)	—	49 457	—	—	1 111	(73 149)
Actifs au titre de droits d'utilisation	(143 411)	—	23 077	—	—	(3 648)	(123 982)
Travaux en cours	(14 372)	—	(926)	—	—	(323)	(15 621)
Goodwill	(87 259)	—	(6 346)	—	—	(77)	(93 682)
Crédits d'impôt remboursables sur les salaires	(22 568)	—	(2 478)	—	—	103	(24 943)
Couvertures de flux de trésorerie et couvertures des investissements nets	(4 010)	—	14 164	5 374	—	(1 468)	14 060
Autres	11 600	—	(10 707)	(3 462)	—	140	(2 429)
Impôt différé, montant net	74 351	—	146 100	1 556	\$ (3 599)	3 027	221 435

Les montants au titre des soldes d'impôt différé sont présentés comme suit dans les bilans consolidés :

	Au 30 septembre 2025	Au 30 septembre 2024
Actifs d'impôt différé	\$ 239 284	\$ 242 567
Passifs d'impôt différé	(71 673)	(21 132)
	167 611	221 435

Au 30 septembre 2025, la Société disposait de reports prospectifs de pertes fiscales opérationnelles totalisant 203 415 000 \$ (195 358 000 \$ au 30 septembre 2024) dont une tranche de 63 937 000 \$ (39 077 000 \$ au 30 septembre 2024) vient à échéance à diverses dates entre 2041 et 2043 et une autre de 139 478 000 \$ (156 281 000 \$ au 30 septembre 2024) n'a pas de date d'échéance. Au 30 septembre 2025, un actif d'impôt différé de 48 989 000 \$ (46 564 000 \$ au 30 septembre 2024) a été comptabilisé à l'égard d'une tranche de 188 978 000 \$ (180 647 000 \$ au 30 septembre 2024) de ces pertes. Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés seulement dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables contre lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. Au 30 septembre 2025, la Société avait des pertes fiscales opérationnelles non utilisées n'ayant pas de date d'échéance de 14 437 000 \$ (14 711 000 \$ au 30 septembre 2024).

Au 30 septembre 2025, la Société disposait de reports prospectifs de pertes fiscales autres que d'exploitation totalisant 471 820 000 \$ (470 177 000 \$ au 30 septembre 2024) n'ayant pas de date d'échéance. Au 30 septembre 2025, un actif d'impôt différé de 4 973 000 \$ (4 616 000 \$ au 30 septembre 2024) a été comptabilisé à l'égard d'une tranche de 19 254 000 \$ (17 869 000 \$ au 30 septembre 2024) de ces pertes. Au 30 septembre 2025, les pertes fiscales autres que d'exploitation non comptabilisées de la Société s'élevaient à 452 566 000 \$ (452 308 000 \$ au 30 septembre 2024).

Au 30 septembre 2025, la Société détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus par les filiales à l'étranger s'élevant à 667 609 000 \$ (1 315 252 000 \$ au 30 septembre 2024). Les répercussions fiscales du rapatriement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, qui ne sont pas considérés comme réinvestis indéfiniment, ont été comptabilisées et n'auront pas d'incidence importante sur les liquidités de la Société. De plus, la Société n'avait pas comptabilisé de passifs d'impôt différé sur les bénéfices non distribués de 11 167 109 000 \$ (9 308 421 000 \$ au 30 septembre 2024) tirés de ses filiales à l'étranger, car ceux-ci étaient considérés comme étant réinvestis indéfiniment. À la distribution de ces bénéfices sous forme de dividendes ou autrement, la Société pourrait être assujettie à des impôts.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16. Impôt sur les bénéfices (suite)

Règles du Pilier 2 de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

La Société est assujettie à l'impôt complémentaire minimum en vertu d'une loi sur les règles du Pilier 2. L'impôt exigible pour l'exercice est de néant.

La Société a appliqué une exception temporaire concernant la comptabilisation et les informations à fournir relativement à l'impôt différé découlant de la mise en application des règles du Pilier 2.

17. Avantages du personnel

La Société administre divers régimes d'avantages postérieurs à l'emploi notamment des régimes de retraite à prestations définies et à cotisations définies ainsi que d'autres régimes d'avantages du personnel.

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

La Société administre des régimes de retraite à prestations définies principalement au profit de ses employés au Royaume-Uni, en France et en Allemagne ainsi que des régimes moins importants dans d'autres pays. Ces prestations sont fondées sur le salaire donnant droit à pension et sur le nombre d'années de service et sont pour la plupart financées à même les actifs détenus dans des fonds distincts.

Les régimes à prestations définies exposent la Société au risque de taux d'intérêt, au risque d'inflation, au risque de longévité, au risque de change et au risque de placement sur le marché.

La description qui suit traite principalement des régimes enregistrés au Royaume-Uni, en France et en Allemagne :

Royaume-Uni

Au Royaume-Uni, la Société a trois régimes de retraite à prestations définies distincts : le régime de retraite de CMG, le régime de retraite et d'assurance-vie de Logica et le régime de retraite à prestations définies de Logica.

Le régime de retraite de CMG est fermé aux nouveaux employés et les employés existants n'acquièrent plus de droits. Le régime de retraite et d'assurance-vie de Logica est encore ouvert, mais seulement aux employés qui sont issus de la fonction publique et qui disposent de régimes protégés. Le régime de retraite à prestations définies de Logica est fermé aux nouveaux employés et les employés existants n'acquièrent plus de droits. Le régime a été créé sur le modèle du régime en vigueur dans le secteur de l'électricité et vise les employés qui ont travaillé pour National Grid et Welsh Water dont les avantages étaient protégés.

Le régime de retraite et d'assurance-vie de Logica et le régime de retraite à prestations définies de Logica sont des régimes à cotisations patronales et salariales.

Les fiduciaires sont les dépositaires des régimes de retraite à prestations définies et sont responsables d'administrer ceux-ci, y compris les stratégies de placement. Les fiduciaires passent périodiquement en revue les politiques de placement et de répartition de l'actif. Ainsi, la politique du régime de retraite de CMG vise une répartition d'au plus 65 % d'actifs axés sur le rendement, comme des actions; la politique du régime de retraite et d'assurance-vie de Logica est d'investir 15 % des actifs au titre du régime dans des actions et 85 % dans des obligations; et la politique du régime de retraite à prestations définies de Logica est d'investir 10 % des actifs au titre du régime dans des actions et 90 % dans des obligations.

En vertu de la *Pensions Act 2004* du Royaume-Uni, des évaluations actuarielles formelles et complètes doivent être réalisées au moins tous les trois ans dans le but de déterminer le montant des cotisations que la Société devrait verser pour que le régime respecte son objectif défini par la loi, compte tenu des actifs déjà détenus. Dans l'intervalle, les fiduciaires doivent obtenir des mises à jour sur la capitalisation estimative sauf si le régime compte moins de 100 employés.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Les nouvelles évaluations actuarielles aux fins de la capitalisation des trois régimes de retraite à prestations définies ci-dessus étaient en cours au 30 septembre 2025 et les résultats devraient être disponibles d'ici le 31 décembre 2025. En attendant, la Société a suivi les évaluations actuarielles de 2022 au 30 septembre 2025 :

- L'évaluation actuarielle pour le régime de retraite de CMG a révélé un excédent de 38 071 000 \$. Elle a spécifié qu'aucune cotisation supplémentaire n'était requise afin d'atteindre les objectifs de capitalisation du régime. Depuis le 1^{er} janvier 2022, la Société n'a versé aucune cotisation au régime.
- L'évaluation actuarielle pour le régime de retraite et d'assurance-vie de Logica a révélé un excédent de 94 000 \$. Elle a spécifié qu'aucune cotisation supplémentaire n'était requise afin d'atteindre les objectifs de capitalisation du régime. Au cours de l'exercice 2025, la Société a versé un montant de 367 000 \$ pour couvrir les frais de service.
- L'évaluation actuarielle pour le régime de retraite à prestations définies de Logica a révélé un excédent de 19 547 000 \$. Elle a spécifié qu'aucune cotisation supplémentaire n'était requise afin d'atteindre les objectifs de capitalisation du régime. Depuis le 30 novembre 2019, la Société n'a versé aucune cotisation au régime.

France

En France, les prestations de retraite sont versées en vertu des dispositions du Code du travail. Au moment de leur départ à la retraite, les employés reçoivent une prestation en fonction du salaire et de leur ancienneté au sein de la Société sous la forme de montant forfaitaire.

Allemagne

En Allemagne, la Société a de nombreux régimes de retraite à prestations définies qui sont tous fermés aux nouveaux employés. Dans la majorité des régimes, les prestations sont versées sous forme de rente mensuelle à la retraite des employés. Dans quelques régimes, les employés reçoivent une prestation sous forme de montant forfaitaire au moment de leur départ à la retraite. Il n'existe aucune exigence obligatoire en matière de capitalisation. Les régimes sont capitalisés au moyen des cotisations de la Société. Dans le cas de certains régimes, des polices d'assurance sont souscrites pour capitaliser les régimes de retraite. Celles-ci ne sont pas admissibles à titre d'actifs au titre du régime et sont présentées à titre de droit au remboursement, à moins qu'elles fassent partie de fonds de soutien réassurés ou soient données en garantie aux employés.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Les tableaux suivants présentent les montants au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi inclus dans les bilans consolidés :

Au 30 septembre 2025	R.-U.	France	Allemagne	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	(555 956)	(99 215)	(77 086)	(119 014)	(851 271)
Juste valeur des actifs des régimes	611 040	—	13 254	83 418	707 712
	55 084	(99 215)	(63 832)	(35 596)	(143 559)
Juste valeur du droit au remboursement	—	—	19 752	387	20 139
Actif (passif) net comptabilisé dans le bilan	55 084	(99 215)	(44 080)	(35 209)	(123 420)

Présenté à titre de :

Autres actifs non courants (note 10)

Contrats d'assurance souscrits pour capitaliser les régimes à prestations définies et contrats d'assurance-vie – droit au remboursement	—	—	19 752	387	20 139
Actifs au titre des prestations de retraite	55 084	—	—	72	55 156
Obligations au titre des prestations de retraite	—	(99 215)	(63 832)	(35 668)	(198 715)
	55 084	(99 215)	(44 080)	(35 209)	(123 420)

Au 30 septembre 2024	R.-U.	France	Allemagne	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	(620 308)	(95 366)	(74 715)	(107 559)	(897 948)
Juste valeur des actifs des régimes	642 538	—	12 599	74 891	730 028
	22 230	(95 366)	(62 116)	(32 668)	(167 920)
Juste valeur du droit au remboursement	—	—	19 300	375	19 675
Actif (passif) net comptabilisé dans le bilan	22 230	(95 366)	(42 816)	(32 293)	(148 245)

Présenté à titre de :

Autres actifs non courants (note 10)

Contrats d'assurance souscrits pour capitaliser les régimes à prestations définies et contrats d'assurance-vie – droit au remboursement	—	—	19 300	375	19 675
Actifs au titre des prestations de retraite	22 230	—	—	216	22 446
Obligations au titre des prestations de retraite	—	(95 366)	(62 116)	(32 884)	(190 366)
	22 230	(95 366)	(42 816)	(32 293)	(148 245)

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Obligations au titre des prestations définies	R.-U.	France	Allemagne	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2024	620 308	95 366	74 715	107 559	897 948
Coût des services rendus au cours de l'exercice	336	7 402	376	8 176	16 290
Charge d'intérêts	30 485	3 234	2 473	4 989	41 181
Coût des services passés	—	—	—	2 521	2 521
Acquisitions d'entreprises (note 27)	—	7 860	—	—	7 860
Gains actuariels attribuables à des variations des hypothèses financières ¹	(61 738)	(12 876)	(2 563)	(2 805)	(79 982)
(Gains actuariels) pertes actuarielles attribuables à des variations des hypothèses démographiques ¹	(10 673)	(958)	—	11	(11 620)
(Gains actuariels) pertes actuarielles liée(s) à l'expérience ¹	(10 443)	(6 719)	(125)	62	(17 225)
Cotisations des participants au régime	57	—	—	164	221
Prestations payées dans le cadre du régime	(32 269)	—	(156)	(3 819)	(36 244)
Prestations payées directement par l'employeur	—	(2 793)	(4 069)	(909)	(7 771)
Écart de conversion ¹	19 893	8 699	6 435	3 065	38 092
Au 30 septembre 2025	555 956	99 215	77 086	119 014	851 271
Obligations au titre des prestations définies des régimes non capitalisés	—	99 215	—	22 007	121 222
Obligations au titre des prestations définies des régimes capitalisés	555 956	—	77 086	97 007	730 049
Au 30 septembre 2025	555 956	99 215	77 086	119 014	851 271

Obligations au titre des prestations définies	R.-U.	France	Allemagne	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2023	535 633	78 612	67 706	92 703	774 654
Coût des services rendus au cours de l'exercice	946	6 114	373	6 732	14 165
Charge d'intérêts	30 561	3 378	2 738	5 009	41 686
Pertes actuarielles attribuables à des variations des hypothèses financières ¹	29 444	10 088	4 948	3 405	47 885
Pertes actuarielles attribuables à des variations des hypothèses démographiques ¹	—	111	—	338	449
(Gains actuariels) pertes actuarielles liée(s) à l'expérience ¹	(1 222)	(5 100)	(787)	794	(6 315)
Cotisations des participants au régime	86	—	—	162	248
Prestations payées dans le cadre du régime	(27 712)	—	(503)	(3 536)	(31 751)
Prestations payées directement par l'employeur	—	(2 033)	(3 192)	(496)	(5 721)
Écart de conversion ¹	52 572	4 196	3 432	2 448	62 648
Au 30 septembre 2024	620 308	95 366	74 715	107 559	897 948
Obligations au titre des prestations définies des régimes non capitalisés	—	95 366	—	21 600	116 966
Obligations au titre des prestations définies des régimes capitalisés	620 308	—	74 715	85 959	780 982
Au 30 septembre 2024	620 308	95 366	74 715	107 559	897 948

¹ Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Actifs des régimes et droit au remboursement	R.-U.	France	Allemagne	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2024	642 538	—	31 899	75 266	749 703
Revenus d'intérêts sur les actifs au titre du régime	31 518	—	1 090	4 352	36 960
Cotisations patronales	358	2 793	4 545	8 771	16 467
Rendement des actifs compte non tenu des revenus d'intérêts ¹	(48 857)	—	(2 975)	(636)	(52 468)
Cotisations des participants au régime	57	—	—	119	176
Prestations payées dans le cadre du régime	(32 269)	—	(156)	(3 819)	(36 244)
Prestations payées directement par l'employeur	—	(2 793)	(4 069)	(909)	(7 771)
Frais d'administration payés dans le cadre du régime	(3 432)	—	—	—	(3 432)
Écart de conversion ¹	21 127	—	2 672	661	24 460
Au 30 septembre 2025	611 040	—	33 006	83 805	727 851
Actifs des régimes	611 040	—	13 254	83 418	707 712
Droit au remboursement	—	—	19 752	387	20 139
Au 30 septembre 2025	611 040	—	33 006	83 805	727 851

Actifs des régimes et droit au remboursement	R.-U.	France	Allemagne	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2023	536 226	—	30 829	64 514	631 569
Revenus d'intérêts sur les actifs au titre du régime	30 573	—	1 300	3 712	35 585
Cotisations patronales	426	2 033	2 804	7 714	12 977
Rendement des actifs compte non tenu des revenus d'intérêts ¹	50 973	—	(906)	1 579	51 646
Cotisations des participants au régime	86	—	—	162	248
Prestations payées dans le cadre du régime	(27 712)	—	(503)	(3 536)	(31 751)
Prestations payées directement par l'employeur	—	(2 033)	(3 192)	(496)	(5 721)
Frais d'administration payés dans le cadre du régime	(1 462)	—	—	—	(1 462)
Écart de conversion ¹	53 428	—	1 567	1 617	56 612
Au 30 septembre 2024	642 538	—	31 899	75 266	749 703
Actifs des régimes	642 538	—	12 599	74 891	730 028
Droit au remboursement	—	—	19 300	375	19 675
Au 30 septembre 2024	642 538	—	31 899	75 266	749 703

¹ Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Les actifs des régimes à la fin des exercices se composent de ce qui suit :

Au 30 septembre 2025	R.-U.	Allemagne	Autres	Total
Actions cotées	\$ 196 682	—	—	196 682
Obligations cotées	159 475	—	—	159 475
Trésorerie	22 811	—	66	22 877
Autres ¹	232 072	13 254	83 352	328 678
	611 040	13 254	83 418	707 712

Au 30 septembre 2024	R.-U.	Allemagne	Autres	Total
Actions cotées	\$ 260 103	—	—	260 103
Obligations cotées	158 739	—	—	158 739
Trésorerie	3 123	—	68	3 191
Autres ¹	220 573	12 599	74 823	307 995
	642 538	12 599	74 891	730 028

¹ Se composent principalement de fonds de placement cotés et de divers contrats d'assurance qui couvrent des obligations au titre des prestations définies.

Les actifs des régimes ne comprennent pas les actions de la Société, les biens immobiliers occupés par celle-ci ou tout autre actif utilisé par la Société.

Le tableau suivant présente la charge¹ comptabilisée dans les états consolidés du résultat :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2025	2024
Coût des services rendus au cours de l'exercice	\$ 16 290	14 165
Coût des services passés	2 521	—
Intérêts nets sur les obligations ou les actifs nets au titre des prestations définies	4 221	6 101
Frais d'administration	3 432	1 462
	26 464	21 728

¹ La charge a été comptabilisée à titre de coûts des services et frais de vente et d'administration totalisant 18 811 000 \$ et de charges financières nettes totalisant 7 653 000 \$ (note 26) (respectivement 14 165 000 \$ et 7 563 000 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2024).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Hypothèses actuarielles

Le tableau suivant présente les principales hypothèses actuarielles calculées en moyennes pondérées pour les obligations au titre des prestations définies. Les taux d'actualisation, les augmentations salariales et de prestations de retraite futures, les taux d'inflation et les taux de mortalité présumés ont tous une incidence significative sur l'évaluation comptable :

Au 30 septembre 2025	R.-U.	France	Allemagne	Autres
	%	%	%	%
Taux d'actualisation	5,76	3,70	3,70	5,09
Augmentations salariales futures	0,31	2,75	2,50	2,30
Augmentations des prestations de retraite futures	2,85	—	2,10	0,29
Taux d'inflation	3,06	2,00	2,00	3,49

Au 30 septembre 2024	R.-U.	France	Allemagne	Autres
	%	%	%	%
Taux d'actualisation	5,00	3,33	3,33	5,06
Augmentations salariales futures	0,31	4,10	2,50	2,74
Augmentations des prestations de retraite futures	3,01	—	2,10	0,31
Taux d'inflation	3,15	2,00	2,00	3,44

La longévité moyenne après l'âge de 65 ans d'un employé actuellement âgé de 45 ans ou de 65 ans se présente comme suit :

Au 30 septembre 2025	R.-U.	Allemagne
	(en années)	
Longévité prévue des employés actuels âgés de 65 ans		
Hommes	21,4	21,0
Femmes	23,6	24,0
Longévité prévue des employés actuels âgés de 45 ans		
Hommes	22,7	24,0
Femmes	25,1	27,0

Au 30 septembre 2024	R.-U.	Allemagne
	(en années)	
Longévité prévue des employés actuels âgés de 65 ans		
Hommes	22,1	21,0
Femmes	23,9	24,0
Longévité prévue des employés actuels âgés de 45 ans		
Hommes	23,5	24,0
Femmes	25,4	27,0

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Hypothèses actuarielles (suite)

Les hypothèses à l'égard des statistiques futures de mortalité sont établies d'après des conseils actuariels qui tiennent compte des statistiques et des résultats techniques publiés dans chaque pays. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2025, les hypothèses relatives à la mortalité pour les principaux pays reposent sur les tables de mortalité après le départ à la retraite suivantes : 1) Royaume-Uni : Régime de retraite de CMG : 94 % selon les taux de mortalité indiqués dans les tables S4PA pour les hommes et les tables S4PA intermédiaires pour les femmes; Régime de retraite et d'assurance-vie de Logica U.K. : 102 % selon les taux de mortalité indiqués dans les tables S4PA pour les hommes et 100 % selon les taux de mortalité indiqués dans les tables S4PA intermédiaires pour les femmes; Régime de retraite à prestations définies de Logica : 100 % selon les taux de mortalité indiqués dans les tables S4PA pour les hommes et les tables S4PA intermédiaires pour les femmes. Pour les trois régimes du Royaume-Uni, la provision pour les améliorations futures de la mortalité a été mise à jour pour la rendre conforme aux projections du modèle CMI 2023, avec des paramètres de base et un taux d'amélioration annuel à long terme de 1,25 %; 2) Allemagne : selon le Heubeck RT2018G et 3) France : selon l'INSEE 2019-2021.

Les tableaux suivants présentent la sensibilité des obligations au titre des prestations définies aux changements dans les principales hypothèses actuarielles :

Au 30 septembre 2025	R.-U.	France	Allemagne
Augmentation de 0,25 % du taux d'actualisation	\$ (15 218)	\$ (2 819)	\$ (1 725)
Diminution de 0,25 % du taux d'actualisation	15 941	2 937	1 795
Augmentation salariale de 0,25 %	88	3 040	20
Diminution salariale de 0,25 %	(88)	(2 929)	(18)
Augmentation de 0,25 % des prestations de retraite	9 573	—	924
Diminution de 0,25 % des prestations de retraite	(8 329)	—	(893)
Augmentation de 0,25 % du taux d'inflation	10 803	3 040	924
Diminution de 0,25 % du taux d'inflation	(10 577)	(2 929)	(893)
Augmentation de un an de l'espérance de vie	13 356	686	2 044
Diminution de un an de l'espérance de vie	(13 750)	(733)	(1 828)
Au 30 septembre 2024	R.-U.	France	Allemagne
Augmentation de 0,25 % du taux d'actualisation	\$ (18 334)	\$ (2 927)	\$ (1 796)
Diminution de 0,25 % du taux d'actualisation	19 263	3 056	1 874
Augmentation salariale de 0,25 %	181	3 151	23
Diminution salariale de 0,25 %	(179)	(3 029)	(21)
Augmentation de 0,25 % des prestations de retraite	10 675	—	948
Diminution de 0,25 % des prestations de retraite	(9 287)	—	(913)
Augmentation de 0,25 % du taux d'inflation	12 047	3 151	948
Diminution de 0,25 % du taux d'inflation	(11 798)	(3 029)	(913)
Augmentation de un an de l'espérance de vie	15 309	664	2 025
Diminution de un an de l'espérance de vie	(15 478)	(710)	(1 809)

L'analyse de sensibilité qui précède reposait sur une méthode qui extrapole l'incidence de modifications raisonnables apportées aux principales hypothèses à la fin de l'exercice sur les obligations au titre des prestations définies.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Hypothèses actuarielles (suite)

La durée moyenne pondérée résiduelle des obligations au titre des prestations définies se présente comme suit :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2025	2024
	(en années)	
Royaume-Uni	12	13
France	16	17
Allemagne	9	10
Autres	9	9

La Société s'attend à cotiser 9 525 000 \$ aux régimes à prestations définies au cours du prochain exercice, dont 433 000 \$ aux régimes du Royaume-Uni et 9 092 000 \$ à d'autres régimes.

RÉGIMES À COTISATIONS DÉFINIES

La Société administre également des régimes de retraite à cotisations définies. Dans certains pays, les cotisations sont versées dans les régimes de retraite gouvernementaux. Le coût des régimes de retraite à cotisations définies s'est élevé à 324 486 000 \$ en 2025 (296 470 000 \$ en 2024).

De plus, en Suède, la Société cotise au régime multiemployeurs, le régime de retraite d'Alecta SE (Alecta), lequel est un régime de retraite à prestations définies. Ce régime de retraite est classé à titre de régime à cotisations définies, étant donné qu'il n'existe pas d'informations suffisantes pour le comptabiliser à titre de régime à prestations définies. Alecta est dans l'incapacité d'établir exactement la répartition des actifs et des provisions pour chaque employeur. La quote-part de la Société du total des cotisations s'élève à 0,63 % et ses adhérents représentent 0,46 % du nombre total des adhérents actifs au régime.

Alecta utilise un ratio de capitalisation collectif pour déterminer l'excédent ou le déficit du régime de retraite. Tout excédent ou déficit du régime touchera le montant des cotisations futures à payer. La capitalisation collective représente l'écart entre les actifs d'Alecta et les engagements envers les titulaires de polices et les personnes assurées. Le ratio de capitalisation collectif peut généralement varier entre 125 % et 170 %. Au 30 septembre 2025, le ratio de capitalisation collectif d'Alecta s'établissait à 167 % (163 % en 2024). La charge au titre du régime s'est élevée à 26 589 000 \$ en 2025 (23 422 000 \$ en 2024).

AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES DU PERSONNEL

Au 30 septembre 2025, le passif au titre de la rémunération différée totalisait 139 317 000 \$ (124 447 000 \$ au 30 septembre 2024) (note 15) et les actifs au titre de la rémunération différée totalisaient 125 388 000 \$ (112 270 000 \$ au 30 septembre 2024) (note 11). Le passif au titre de la rémunération différée se rapporte principalement aux régimes pour certains membres de la direction aux États-Unis. Certains régimes comprennent des actifs qui seront utilisés pour financer les passifs.

Pour le régime de rémunération différée aux États-Unis, une fiducie a été établie afin que les actifs au titre du régime soient distincts; cependant, dans le cas d'une faillite, les actifs sont sous réserve des droits des créanciers ordinaires de la Société. Ces actifs, composés de placements, changent de valeur selon les cotisations des employés et les variations de valeur des placements. Le changement de la valeur des passifs liés au régime est égal au changement de la valeur des actifs. Les actifs de la fiducie ainsi que les passifs connexes totalisaient 125 388 000 \$ au 30 septembre 2025 (112 270 000 \$ au 30 septembre 2024).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

18. Cumul des autres éléments du résultat global

	Au 30 septembre 2025	Au 30 septembre 2024
	\$	\$
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le bénéfice net :		
Gains nets non réalisés découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices cumulée de 59 141 \$ (44 210 \$ au 30 septembre 2024)	1 588 980	896 259
Pertes nettes sur les swaps de devises ainsi que celles découlant de la conversion de la dette à long terme désignés comme couvertures des investissements nets dans des établissements à l'étranger, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices cumulé de 46 173 \$ (48 921 \$ au 30 septembre 2024)	(542 309)	(388 957)
Gains différés sur la couverture des swaps de devises, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices cumulée de 2 538 \$ (2 907 \$ au 30 septembre 2024)	17 130	19 031
Pertes nettes non réalisées sur les couvertures de flux de trésorerie, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices cumulé de 10 042 \$ (1 421 \$ au 30 septembre 2024)	(34 359)	(6 930)
Gains nets non réalisées sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices cumulée de 1 361 \$ (707 \$ au 30 septembre 2024)	4 328	2 447
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le bénéfice net :		
Pertes de réévaluation nettes sur les régimes à prestations définies, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices cumulé de 11 755 \$ (24 817 \$ au 30 septembre 2024)	(31 426)	(70 597)
	1 002 344	451 253

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2025, des gains nets non réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie de 4 594 000 \$, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices de 1 627 000 \$, auparavant classés dans les autres éléments du résultat global ont été reclassés dans les états consolidés du résultat (10 872 000 \$, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices de 3 814 000 \$, ont été reclassés pour l'exercice clos le 30 septembre 2024).

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2025, une tranche de 12 169 000 \$ des gains différés de couverture des swaps de devises, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices de 1 859 000 \$, a aussi été reclassée dans les états consolidés du résultat (12 562 000 \$, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices de 1 919 000 \$, ont été reclassés pour l'exercice clos le 30 septembre 2024).

19. Capital-actions

Le capital social autorisé de la Société est composé d'un nombre illimité d'actions sans valeur nominale :

- Actions privilégiées de premier rang, pouvant être émises en série, comportant un droit de vote par action, chaque série ayant un rang égal aux autres séries, mais ayant priorité de rang quant au versement de dividendes sur les actions privilégiées de second rang, sur les actions subalternes classe A avec droit de vote et sur les actions classe B (droits de vote multiples);
- Actions privilégiées de second rang, pouvant être émises en série, sans droit de vote, chaque série ayant un rang égal aux autres séries, mais ayant priorité de rang quant au versement de dividendes sur les actions subalternes classe A avec droit de vote et les actions classe B (droits de vote multiples);
- Actions subalternes classe A avec droit de vote, comportant un droit de vote par action, de même rang que les actions classe B (droits de vote multiples) quant au versement de dividendes et convertibles en actions classe B (droits de vote multiples), sous réserve de certaines conditions, dans l'éventualité où certaines offres d'achat visant les actions classe B (droits de vote multiples) se concrétisent;
- Actions classe B (droits de vote multiples), comportant dix droits de vote par action, de même rang que les actions subalternes classe A avec droit de vote quant au versement de dividendes et convertibles en tout temps au gré du détenteur en actions subalternes classe A avec droit de vote.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

19. Capital-actions (suite)

Au cours des exercices 2025 et 2024, le nombre d'actions subalternes classe A avec droit de vote et d'actions classe B (droits de vote multiples) émises et en circulation a évolué comme suit :

	Actions subalternes classe A avec droit de vote		Actions classe B (droits de vote multiples)		Total	
	Nombre	Valeur comptable	Nombre	Valeur comptable	Nombre	Valeur comptable
		\$		\$		\$
Au 30 septembre 2023	206 714 497	1 440 286	26 445 706	36 894	233 160 203	1 477 180
Libération d'actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie	—	14 078	—	—	—	14 078
Achetées et détenues en fiducie	—	(66 847)	—	—	—	(66 847)
Émises par suite de l'exercice d'options sur actions	1 333 876	91 800	—	—	1 333 876	91 800
Rachetées et annulées	(6 597 158)	(45 878)	—	—	(6 597 158)	(45 878)
Conversion d'actions	2 322 948	3 241	(2 322 948)	(3 241)	—	—
Au 30 septembre 2024	203 774 163	1 436 680	24 122 758	33 653	227 896 921	1 470 333
Libération d'actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie	—	46 050	—	—	—	46 050
Achetées et détenues en fiducie	—	(13 323)	—	—	—	(13 323)
Émises par suite de l'exercice d'options sur actions	947 071	74 319	—	—	947 071	74 319
Rachetées et annulées	(8 781 243)	(77 462)	—	—	(8 781 243)	(77 462)
Au 30 septembre 2025	195 939 991	1 466 264	24 122 758	33 653	220 062 749	1 499 917

a) Unités d'actions liées au rendement et actions détenues en fiducie

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025, 438 458 actions détenues en fiducie ont été libérées (171 751 au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024), dont la valeur comptabilisée de 46 050 000 \$ (14 078 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024) a été retirée du surplus d'apport.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025, la Société a réglé les obligations de retenue d'impôt au nom des employés en vertu du régime d'unités d'actions par un paiement en espèces de 52 888 000 \$ (15 407 000 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2024).

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025, les fiduciaires, conformément aux modalités du régime d'unités d'actions et des contrats de fiducie, ont acheté sur le marché libre 84 456 actions subalternes classe A avec droit de vote de la Société (463 364 au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024), pour une contrepartie en trésorerie totale de 13 323 000 \$ (66 847 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024).

Au 30 septembre 2025, 2 247 354 actions subalternes classe A avec droit de vote étaient détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions (2 601 356 au 30 septembre 2024).

b) Exercices d'options sur actions

La valeur comptable des actions subalternes classe A avec droit de vote comprend un montant de 12 330 000 \$ qui correspond à une réduction du surplus d'apport et qui représente la valeur du coût de rémunération cumulé lié aux options sur actions exercées au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025 (15 265 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

19. Capital-actions (suite)

c) Actions rachetées et annulées

Le 28 janvier 2025, le conseil d'administration de la Société a autorisé, avec l'approbation réglementaire ultérieure de la Bourse de Toronto, le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, lui permettant de racheter aux fins d'annulation sur le marché libre jusqu'à 20 196 413 actions subalternes classe A avec droit de vote par l'entremise de la Bourse de Toronto, de la Bourse de New York et/ou d'autres types de plateformes de négociation ou autrement conformément à des dispenses émises par les autorités en valeurs mobilières. Les actions subalternes classe A avec droit de vote pouvaient être rachetées aux fins d'annulation dès le 6 février 2025 jusqu'au 5 février 2026 au plus tard, ou plus tôt si la Société procérait au rachat du nombre maximal d'actions subalternes classe A avec droit de vote visées par l'offre publique de rachat ou décidait de mettre fin à l'offre.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025, la Société a racheté aux fins d'annulation 8 861 543 actions subalternes classe A avec droit de vote (1 965 800 au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024) dans le cadre de son offre publique précédente et actuelle de rachat dans le cours normal des activités pour une contrepartie en trésorerie de 1 258 466 000 \$ (275 218 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024). L'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable, de l'ordre de 1 181 004 000 \$, a été imputé aux bénéfices non distribués (258 883 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024).

Des actions subalternes classe A avec droit de vote rachetées, 80 300 actions d'une valeur comptable de 708 000 \$ et d'une valeur d'achat de 9 935 000 \$ étaient détenues par la Société et n'avaient été ni payées ni annulées au 30 septembre 2025. Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024, la Société a payé et annulé 68 550 actions subalternes classe A avec droit de vote dans le cadre de son offre publique précédente de rachat dans le cours normal des activités, d'une valeur comptable de 558 000 \$ et pour une contrepartie en trésorerie totale de 9 177 000 \$, lesquelles ont été rachetées, mais n'avaient été ni payées ni annulées au 30 septembre 2023.

Le 23 février 2024, la Société a conclu une entente privée avec le fondateur et président exécutif du conseil de la Société de l'époque ainsi qu'avec une société de portefeuille détenue en propriété exclusive en vue d'acheter aux fins d'annulation 1 674 930 actions subalternes classe A avec droit de vote en vertu de l'offre publique précédente de rachat dans le cours normal des activités pour une contrepartie totale de 250 000 000 \$ excluant des coûts de transactions de 370 000 \$. L'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable, de l'ordre de 244 821 000 \$, a été imputé aux bénéfices non distribués. Le lot de 1 674 930 actions subalternes classe A avec droit de vote, achetées aux fins d'annulation le 23 février 2024, comprenait 1 266 366 actions classe B (droits de vote multiples) converties en actions subalternes classe A avec droit de vote le 23 février 2024 par une société de portefeuille détenue en propriété exclusive par le fondateur et président exécutif du conseil de la Société de l'époque. La transaction de rachat a été examinée et recommandée aux fins d'approbation par un comité indépendant du conseil d'administration de la Société après la réception d'une opinion externe sur le caractère raisonnable des modalités financières de la transaction, et a été ensuite approuvée par le conseil d'administration. Le rachat a été effectué aux termes d'une dispense émise par l'Autorité des marchés financiers et il est pris en compte dans la limite globale annuelle que la Société peut racheter dans le cadre de l'offre publique précédente de rachat dans le cours normal des activités.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024, la Société a racheté aux fins d'annulation, dans le cadre de l'offre publique précédente de rachat dans le cours normal des activités, 2 887 878 actions subalternes classe A avec droit de vote détenues par la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) pour une contrepartie en trésorerie totale de 400 000 000 \$. L'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable, de l'ordre de 375 636 000 \$, a été imputé aux bénéfices non distribués. Le rachat a été effectué aux termes d'une dispense émise par l'Autorité des marchés financiers et il est pris en compte dans la limite globale annuelle d'actions que la Société peut racheter dans le cadre de l'offre publique précédente de rachat dans le cours normal des activités.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025, la Société a comptabilisé un montant de 22 218 000 \$ au titre d'un impôt de 2,0 % sur la valeur des actions subalternes classe A avec droit de vote rachetées, déduction faite de la valeur des nouvelles actions émises dans le cadre de l'exercice d'options sur actions, dans les autres créateurs, et d'une réduction correspondante des bénéfices non distribués (13 565 000 \$ au cours de la période de neuf mois close le 30 juin 2024). De plus, au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025, la Société a payé 25 999 000 \$ au titre de cet impôt (néant au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

19. Capital-actions (suite)

d) Conversion d'actions

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024, le cofondateur et conseiller du président exécutif du conseil de la Société de l'époque a converti un total de 900 000 actions classe B (droits de vote multiples) en 900 000 actions subalternes classe A avec droit de vote.

De plus, au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024, une société de portefeuille détenue en propriété exclusive par le fondateur et président exécutif du conseil de la Société de l'époque a converti un total de 1 422 948 actions classe B (droits de vote multiples) en 1 422 948 actions subalternes classe A avec droit de vote.

e) Dividendes

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, la Société a déclaré et payé les dividendes trimestriels suivants en espèces aux détenteurs des actions subalternes classe A avec droit de vote et des actions classe B (droits de vote multiples) :

Mois du paiement du dividende	Dividende par action	2025		2024	
		Valeur	Dividende par action	Valeur	Dividende par action
Décembre	0,15	34 133	—	—	—
Mars	0,15	34 057	—	—	—
Juin	0,15	33 580	—	—	—
Septembre	0,15	33 282	—	—	—
		135 052		—	—

Le 4 novembre 2025, le conseil d'administration de la Société a approuvé le versement d'un dividende trimestriel en espèces de 0,17 \$ par action aux détenteurs des actions subalternes classe A avec droit de vote et des actions classe B (droits de vote multiples). Ce dividende est payable le 19 décembre 2025 aux actionnaires inscrits à la fermeture des marchés le 21 novembre 2025.

20. Paiements fondés sur des actions

a) Unités d'actions liées au rendement et unités d'actions restreintes

La Société maintient un régime d'unités d'actions aux termes duquel le conseil d'administration peut attribuer :

- à certains employés et dirigeants des UALR qui leur donnent droit à une action subalterne classe A avec droit de vote pour chaque UALR. Les conditions liées à l'acquisition des droits et au rendement sont établies par le conseil d'administration à la date d'attribution. Les UALR expirent le jour ouvrable précédent le 31 décembre de la troisième année civile suivant la fin de l'exercice au cours duquel l'attribution a été effectuée, sauf en cas de départ à la retraite, de cessation d'emploi ou de décès. Sous réserve de l'atteinte d'objectifs de rendement, les droits rattachés aux UALR attribuées en vertu du régime d'unités d'actions s'acquièrent à la fin de la période de quatre ans;
- à certains employés et dirigeants des UAR qui leur donnent droit à une action subalterne classe A avec droit de vote pour chaque UAR. Aucune condition liée à l'acquisition des droits et au rendement n'est associée aux UAR. Les UAR expirent le jour ouvrable précédent le 31 décembre de la troisième année civile suivant la fin de l'exercice au cours duquel l'attribution a été effectuée, sauf en cas de départ à la retraite, de cessation d'emploi ou de décès. Les droits rattachés aux UAR attribuées en vertu du régime d'unités d'actions s'acquièrent à la fin de la période de quatre ans.

Les actions subalternes classe A avec droit de vote achetées dans le cadre du régime d'unités d'actions sont détenues en fiducie à l'intention des participants. Les fiducies, considérées comme des entités structurées, sont consolidées dans les états financiers consolidés de la Société, et le coût des actions achetées est comptabilisé en réduction du capital-actions (note 19).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

20. Paiements fondés sur des actions (suite)

a) Unités d'actions liées au rendement et unités d'actions restreintes (suite)

Aucune UAR n'est actuellement en circulation aux termes du régime d'unités d'actions. Le tableau suivant présente des renseignements relatifs au nombre d'UALR en circulation attribuées par la Société aux termes du régime d'unités d'actions :

En cours au 30 septembre 2023	2 252 450
Attribuées ¹	799 418
Exercées (note 19)	(280 265)
Éteintes	(243 403)
En cours au 30 septembre 2024	2 528 200
Attribuées ¹	674 259
Exercées (note 19)	(765 318)
Éteintes	(418 173)
Dividendes	8 588
En cours au 30 septembre 2025	2 027 556

¹ Les UALR attribuées en 2025 avaient une juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution de 159,44 \$ par unité (137,90 \$ en 2024).

b) Options sur actions

En vertu du régime d'options sur actions de la Société, le conseil d'administration peut, à son gré, attribuer à certains employés, dirigeants et administrateurs de la Société et de ses filiales, des options sur actions leur permettant d'acquérir des actions subalternes classe A avec droit de vote de la Société. Le prix d'exercice est déterminé par le conseil d'administration et est égal au cours de clôture des actions subalternes classe A avec droit de vote à la Bourse de Toronto le jour précédent la date d'attribution. Les droits rattachés aux options sur actions deviennent généralement acquis sur une période de quatre ans après la date d'attribution, sous réserve de l'atteinte d'objectifs de rendement, et les options sur actions doivent être exercées dans un délai de dix ans, sauf en cas de départ à la retraite, de cessation d'emploi ou de décès. Au 30 septembre 2025, un total de 15 371 067 actions subalternes classe A avec droit de vote étaient réservées pour émission en vertu du régime d'options sur actions.

Le tableau suivant présente des renseignements relatifs aux options sur actions en cours attribuées par la Société :

	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par action	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par action
		\$		\$
En cours au début de l'exercice	3 862 527	74,53	5 211 472	70,21
Exercées (note 19)	(947 071)	65,45	(1 333 876)	57,38
Éteintes	—	—	(12 575)	97,84
Échues	(2 983)	84,91	(2 494)	98,65
En cours à la fin de l'exercice	2 912 473	77,48	3 862 527	74,53
Pouvant être exercées à la fin de l'exercice	2 912 473	77,48	3 699 805	73,51

Le prix moyen pondéré des actions à la date d'exercice des options sur actions exercées en 2025 s'établissait à 155,80 \$ (145,60 \$ en 2024).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

20. Paiements fondés sur des actions (suite)

b) Régime d'achat d'actions (suite)

Le tableau suivant résume l'information sur les options sur actions en cours attribuées par la Société au 30 septembre 2025 :

Fourchette des prix d'exercice	Nombre d'options	Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Options en cours et pouvant être exercées	
			\$	\$
47,81 à 52,63	43 095	0,02	49,10	
57,21 à 63,23	1 391 588	1,51	63,22	
67,04 à 85,62	847 418	2,93	84,47	
97,84 à 110,73	630 372	4,93	101,50	
	2 912 473	2,64	77,48	

c) Régime d'achat d'actions

En vertu du régime d'achat d'actions, la Société verse un montant correspondant à un pourcentage des cotisations de base des employés, jusqu'à concurrence de 3,50 %. Un employé peut verser des cotisations additionnelles en excédent des cotisations de base. Toutefois, la Société ne verse pas des cotisations d'un montant égal si l'employé verse des cotisations additionnelles. Les cotisations de l'employé et celles de la Société sont versées à un administrateur indépendant du régime qui achète des actions subalternes classe A avec droit de vote sur le marché libre au nom de l'employé par l'entremise de la Bourse de Toronto ou de la Bourse de New York.

d) Régime d'unités d'actions différées

Les membres externes du conseil d'administration (participants) peuvent recevoir une partie ou la totalité de leurs jetons de présence en UAD. Les droits rattachés aux UAD sont acquis immédiatement et doivent être exercés au plus tard le 15 décembre de l'année civile qui suit immédiatement l'année civile au cours de laquelle le participant cesse d'agir à titre d'administrateur. Chaque UAD donne le droit au porteur de recevoir un paiement en espèces égal au cours de clôture des actions subalternes classe A avec droit de vote à la Bourse de Toronto à la date de paiement. Au 30 septembre 2025, il y avait 99 938 UAD en cours (110 412 UAD au 30 septembre 2024).

e) Charges au titre des paiements fondés sur des actions

La charge au titre des paiements fondés sur des actions comptabilisée dans les coûts des services et frais de vente et d'administration est la suivante :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2025	2024
UALR	\$ 68 636	\$ 67 054
Options sur actions	—	786
Régime d'achat d'actions	196 510	181 989
UAD	(743)	4 384
	264 403	254 213

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

21. Bénéfice par action

Le tableau suivant présente le calcul du bénéfice de base par action et du bénéfice par action après dilution pour les exercices clos les 30 septembre :

	Bénéfice net	Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ¹	Bénéfice par action	Bénéfice net	Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ¹	Bénéfice par action
	\$		\$	\$		\$
De base	1 658 285	222 693 319	7,45	1 692 715	228 074 108	7,42
Incidence nette des options sur actions et UAR dilutives ²		2 796 025			3 598 753	
Dilué	1 658 285	225 489 344	7,35	1 692 715	231 672 861	7,31

¹ Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025, 8 861 543 actions subalternes classe A avec droit de vote rachetées aux fins d'annulation et 2 247 354 actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie (respectivement 6 528 608 et 2 601 356 au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024) ont été exclues du calcul du nombre moyen pondéré d'actions en circulation à compter de la date de la transaction.

² Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024, aucune option sur actions n'a été exclue du calcul du bénéfice par action après dilution puisque toutes les options sur actions étaient dilutives.

22. Obligations de prestation qui restent à remplir

Les obligations de prestation qui restent à remplir ont trait aux obligations de prestation remplies partiellement ou non remplies dans le cadre d'accords à prix fixe comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement des travaux.

Le montant du prix de transaction affecté aux obligations de prestation qui restent à remplir au 30 septembre 2025 se chiffre à 1 195 219 000 \$ (1 179 804 000 \$ au 30 septembre 2024) et il devrait être comptabilisé dans les revenus, selon une moyenne pondérée, sur 2,0 années (1,7 année au 30 septembre 2024).

23. Coûts des services et frais de vente et d'administration

	Exercices clos les 30 septembre	
	2025	2024
	\$	\$
Salaires, autres coûts liés aux employés et coûts de main-d'œuvre sous contrat ^{1,2}	11 184 452	10 301 386
Coûts liés au matériel informatique, aux logiciels et aux centres de traitement des données	957 218	866 883
Honoraires professionnels ²	268 322	293 452
Coûts immobiliers	220 845	201 194
Amortissement et dépréciation (note 24)	585 665	522 308
Autres charges d'exploitation	84 543	74 507
	13 301 045	12 259 730

¹ Déduction faite des crédits d'impôt pour la R et D et d'autres crédits d'impôt de 173 042 000 \$ en 2025 (134 911 000 \$ en 2024).

² Pour l'exercice clos le 30 septembre 2024, un montant de 1 142 951 000 \$, qui était comptabilisé dans les honoraires professionnels et autres coûts de main-d'œuvre sous contrat, a été reclasé dans les salaires, autres coûts liés aux employés et coûts de main-d'œuvre sous contrat (note 3).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

24. Amortissement et dépréciation

	Exercices clos les 30 septembre	
	2025	2024
	\$	\$
Amortissement des immobilisations corporelles (note 6)	134 243	134 818
Dépréciation des immobilisations corporelles (note 6)	—	115
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation (note 7)	138 240	126 615
Dépréciation des actifs au titre de droits d'utilisation (note 7)	768	—
Amortissement des coûts liés à des contrats relativement aux coûts de transition	74 059	59 191
Dépréciation des coûts liés à des contrats relativement aux coûts de transition	—	4 254
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 9)	231 639	185 741
Dépréciation des immobilisations incorporelles (note 9)	6 716	11 574
Inclus dans les coûts des services et frais de vente et d'administration (note 23)	585 665	522 308
Amortissement des coûts liés à des contrats relativement aux incitatifs (présenté à titre de réduction des revenus)	4 170	2 806
Amortissement des frais de financement différés (présenté dans les charges financières)	575	630
Amortissement des escomptes sur les placements liés aux fonds détenus pour des clients (présenté sur la base du montant net à titre d'augmentation des revenus)	(39)	(1 584)
Dépréciation des immobilisations corporelles (présentée dans les coûts d'intégration) (note 6)	360	149
Dépréciation des immobilisations corporelles (présentée dans la restructuration et le programme d'optimisation des coûts) (notes 6 et 25)	1 526	2 431
Dépréciation des actifs au titre de droits d'utilisation (présentée dans les coûts d'intégration) (note 7)	19 125	—
Dépréciation des actifs au titre de droits d'utilisation (présentée dans la restructuration et le programme d'optimisation des coûts) (notes 7 et 25)	2 656	10 119
Dépréciation des immobilisations incorporelles (présentée dans la restructuration) (notes 9 et 25)	228	—
	614 266	536 859

25. Coûts de restructuration, frais liés aux acquisitions et coûts d'intégration connexes

	Exercices clos les 30 septembre	
	2025	2024
	\$	\$
Restructuration	196 796	—
Programme d'optimisation des coûts	—	91 063
Frais liés aux acquisitions et coûts d'intégration connexes	88 235	5 866
	285 031	96 929

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025, la Société a lancé un programme de restructuration axé sur les établissements en Europe continentale, afin de réaligner sa structure de coûts sur les conditions actuelles du marché. Les coûts du programme de restructuration se sont élevés à 196 796 000 \$, montant composé des coûts liés aux indemnités de départ de 190 008 000 \$ dans le cadre de cette initiative, comptabilisées en tant que provisions pour cessation d'emploi (note 13), et des coûts liés aux locaux vacants de 6 788 000 \$.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023, la Société a mis en place un programme d'optimisation des coûts afin d'accélérer les actions prises pour améliorer l'efficience opérationnelle, notamment par l'utilisation accrue de l'automatisation et des prestations mondiales, et d'adapter la taille de son portefeuille immobilier mondial. Au 31 mars 2024, la Société a finalisé son programme d'optimisation des coûts pour un coût total de 100 027 000 \$. Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024, la Société a comptabilisé 91 063 000 \$ aux termes du programme d'optimisation des coûts, ce qui comprenait des coûts liés aux cessations d'emploi de 69 500 000 \$ comptabilisées en tant que provisions pour cessation d'emploi (note 13), et des coûts liés aux locaux vacants de 21 563 000 \$.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025, la Société a engagé des frais liés aux acquisitions et des coûts d'intégration connexes de 88 235 000 \$ (5 866 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024). Ces coûts englobaient principalement des coûts liés à la redondance d'emplois de 27 467 000 \$ (653 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024), comptabilisés en tant que provisions pour cessation d'emploi (note 13), des coûts liés aux locaux vacants de 23 379 000 \$ (947 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024) ainsi que des honoraires juridiques et professionnels de 12 278 000 \$ (2 437 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

26. Charges financières nettes

	Exercices clos les 30 septembre	
	2025	2024
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	80 907	48 002
Intérêts sur les obligations locatives	30 461	29 234
Charges financières nettes liées aux régimes de retraite à prestations définies, montants nets (note 17)	7 653	7 563
Autres charges financières	9 556	6 135
Charges financières	128 577	90 934
Revenus financiers	(44 885)	(63 045)
	83 692	27 889

27. Investissements dans les filiales

a) Acquisitions et cessions

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025, la Société a fait les acquisitions suivantes :

- Le 13 décembre 2024, la Société a acquis la totalité des titres de participation émis et en circulation de Daugherty Systems, Inc. (Daugherty), une société de services professionnels spécialisée en intelligence artificielle, en analyse de données, en conseil en stratégie en TI et en conseil aux entreprises, établie à Saint-Louis, aux États-Unis, pour un prix d'achat total de 343 024 000 \$. Daugherty employait environ 1 100 professionnels et l'acquisition est présentée dans le secteur opérationnel Secteur privé et gouvernements locaux, É.-U.
- Le 24 février 2025, la Société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de BJSS Ltd (BJSS), une société de conseil en technologie et ingénierie, reconnue pour ses solutions informatiques et son expertise en ingénierie logicielle, établie au Royaume-Uni, pour un prix d'achat total de 1 255 577 000 \$. BJSS employait environ 2 400 professionnels et l'acquisition est principalement présentée dans le secteur opérationnel Royaume-Uni et Australie.
- Le 20 mars 2025, la Société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de Novatec Holding GmbH (Novatec), une société de services professionnels spécialisée dans les solutions infonuagiques, le développement logiciel agile, la stratégie numérique, ainsi que les services-conseils en management et en TI, établie en Allemagne avec des activités en Espagne. Novatec employait environ 300 professionnels et l'acquisition est principalement présentée dans le secteur opérationnel Allemagne.
- Le 24 mars 2025, la Société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de Momentum Technologies Inc. (Momentum), une société de services professionnels spécialisée dans la transformation numérique, les services gérés, l'informatique en nuage et le développement de logiciels d'entreprise, établie à Québec, au Canada. Momentum employait environ 250 professionnels et l'acquisition est présentée dans le secteur opérationnel Canada.
- Le 28 août 2025, la Société a acquis la totalité des actions émises et en circulation d'Apside-Advance SAS (Apside), une société de services numériques et d'ingénierie établie en France avec des activités au Canada, au Portugal, en Belgique, à Monaco et en Suisse, pour un prix d'acquisition total de 229 890 000 \$. Apside employait environ 2 500 professionnels et l'acquisition est principalement présentée dans le secteur opérationnel Europe de l'Ouest et du Sud.

Ces acquisitions accroissent la présence de CGI dans leurs régions respectives et consolident le modèle de proximité client de CGI.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

27. Investissements dans les filiales (suite)

a) Acquisitions et cessions (suite)

Le tableau suivant présente la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge à l'égard de toutes les acquisitions en fonction de la juste valeur des actifs corporels et incorporels identifiables acquis et des passifs pris en charge à la date d'acquisition.

	Daugherty	BJSS	Apside	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Créances clients	53 546	112 422	55 390	20 249	241 607
Travaux en cours	14 303	6 508	12 886	468	34 165
Charges payées d'avance et autres actifs courants	4 142	5 383	2 534	1 145	13 204
Immobilisations corporelles (note 6)	378	5 349	7 573	2 095	15 395
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 7)	15 538	18 395	21 742	10 821	66 496
Immobilisations incorporelles ¹ (note 9)	54 948	106 105	62 399	23 338	246 790
Autres actifs non courants	3 124	—	3 450	—	6 574
Goodwill ² (note 12)	237 886	1 143 403	221 445	70 526	1 673 260
Fournisseurs et autres crébiteurs	(18 465)	(67 216)	(45 785)	(6 844)	(138 310)
Autres passifs courants	(31 853)	(69 471)	(17 931)	(10 974)	(130 229)
Passifs d'impôt différé	—	(26 514)	(11 489)	(7 389)	(45 392)
Dette à long terme (note 28c)	—	—	(56 204)	(2 172)	(58 376)
Obligations locatives	(15 538)	(20 373)	(21 742)	(12 118)	(69 771)
Autres passifs non courants	—	(2 578)	(12 636)	(411)	(15 625)
	318 009	1 211 413	221 632	88 734	1 839 788
Trésorerie acquise	25 015	44 164	8 258	14 027	91 464
Actifs nets acquis	343 024	1 255 577	229 890	102 761	1 931 252
Contrepartie payée	335 936	1 246 821	229 530	97 632	1 909 919
Contrepartie à payer	7 088	8 756	360	5 129	21 333

¹ Les immobilisations incorporelles sont composées principalement des relations clients et du carnet de commandes.

² Le goodwill découlant des acquisitions représente principalement la valeur économique future liée à la main-d'œuvre acquise et les synergies avec les activités de la Société. Le goodwill n'est déductible aux fins de l'impôt que pour Daugherty.

L'estimation de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge des acquisitions présentées plus haut est provisoire et sera achevée dès que la direction aura recueilli tous les renseignements importants disponibles et jugés nécessaires pour finaliser cette répartition.

Depuis leurs dates d'acquisition respectives, Daugherty, BJSS et Apside ont ajouté des revenus de 220 000 000 \$, 299 000 000 \$ et 32 000 000 \$, respectivement, et des bénéfices nets, excluant les frais liés aux acquisitions et les coûts d'intégration connexes, de 22 000 000 \$, 24 000 000 \$ et néant, respectivement, aux résultats financiers de la Société.

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2025, sur une base pro forma, ces trois acquisitions auraient ajouté des revenus de 1 120 000 000 \$ et des bénéfices nets, excluant les frais liés aux acquisitions et les coûts d'intégration connexes, de 46 000 000 \$ aux résultats financiers de la Société, si leur date d'acquisition avait été le 1^{er} octobre 2024.

Il n'y a eu aucune cession significative au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

27. Investissements dans les filiales (suite)

b) Acquisitions d'entreprises réalisées au cours de l'exercice précédent

Le tableau suivant présente la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge à l'égard de toutes les acquisitions en fonction de la juste valeur des actifs corporels et incorporels identifiables acquis et des passifs pris en charge à la date d'acquisition au 30 septembre 2024.

	Aeyon	Autres	Total
Actifs courants	\$ 34 206	\$ 17 696	\$ 51 902
Immobilisations corporelles (note 6)	1 029	349	1 378
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 7)	1 073	1 268	2 341
Immobilisations incorporelles ¹ (note 9)	101 856	22 543	124 399
Goodwill ² (note 12)	397 406	42 055	439 461
Passifs courants	(54 728)	(15 307)	(70 035)
Dette à long terme (note 28c)	(162 146)	—	(162 146)
Obligations locatives	(1 073)	(1 268)	(2 341)
Trésorerie acquise	317 623	67 336	384 959
Actifs nets acquis	218	5 072	5290
	317 841	72 408	390 249
Contrepartie payée	317 841	65 414	383 255
Contrepartie à payer	—	6 994	6 994

¹ Les immobilisations incorporelles sont composées principalement des relations clients et le carnet de commandes.

² Le goodwill découlant des acquisitions représente principalement la valeur économique future liée à la main-d'œuvre acquise et les synergies avec les activités de la Société. Le goodwill d'Aeyon est déductible aux fins de l'impôt.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025, la Société a finalisé l'évaluation de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge de Celero Solutions liés à ses activités au service de coopératives de crédit sans aucun ajustement significatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025, la Société a finalisé l'évaluation de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge d'Aeyon LLC, avec une augmentation du goodwill de 47 507 000 \$ (note 12) principalement attribuable à une diminution des immobilisations incorporelles et sans incidence significative sur le bénéfice net.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025, la Société a payé 11 510 000 \$ relativement aux acquisitions réalisées au cours des exercices précédents.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

28. Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie

a) La variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et autres s'établit comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2025	2024
	\$	\$
Créances clients	80 109	106 360
Travaux en cours	(63 386)	(8 999)
Charges payées d'avance et autres actifs	49 158	4 466
Actifs financiers non courants	(9 329)	(24 423)
Fournisseurs et autres crébiteurs	(167 764)	22 151
Rémunération à payer et passifs liés aux employés	(59 885)	(27 689)
Revenus différés	(1 932)	50 420
Impôt sur les bénéfices	(85 430)	(98 207)
Provisions	122 426	(594)
Passifs non courants	7 739	33 540
Instruments financiers dérivés	118	634
Obligations au titre de prestations de retraite	9 133	7 337
	(119 043)	64 996

b) Les activités d'exploitation et d'investissement hors trésorerie s'établissent comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2025	2024
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Créances clients	—	(12)
Fournisseurs et autres crébiteurs	45 269	35 992
Provisions	1 219	576
Autres passifs non courants	19 401	13 524
	65 889	50 080
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(12 021)	(11 158)
Ajouts, cessions/mises hors service, changements des estimations et modifications des contrats de location liés aux actifs au titre de droits d'utilisation	(143 914)	(110 778)
Ajouts d'immobilisations incorporelles	(59 927)	(40 908)
	(215 862)	(162 844)

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

28. Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (suite)

c) Les variations découlant des activités de financement s'établissent comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2025			2024		
	Dette à long terme	Instruments financiers dérivés pour couvrir la dette à long terme	Obligations locatives	Dette à long terme	Instruments financiers dérivés pour couvrir la dette à long terme	Obligations locatives
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	2 688 308	9 500	620 095	3 100 321	(97 575)	641 963
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement, compte non tenu des capitaux propres						
Augmentation de la dette à long terme	923 922	—	—	747 073	—	—
Remboursement de la dette à long terme et des obligations locatives	—	—	(177 465)	(1 154 878)	—	(146 762)
Remboursement de la dette prise en charge dans le cadre d'acquisitions d'entreprises	(47 953)	—	—	(162 146)	—	—
Règlement d'instruments financiers dérivés (note 32)	—	—	—	—	38 943	—
Activités de financement hors trésorerie						
Ajouts, cessions/mises hors service et changements des estimations et modifications des contrats de location liés aux actifs au titre de droits d'utilisation	—	—	144 967	—	—	110 778
Ajouts liés aux acquisitions d'entreprises (note 27)	58 376	—	69 771	162 146	—	2 341
Variations des taux de change	13 623	128 285	32 319	(6 715)	68 132	18 914
Autres	1 559	—	3 797	2 507	—	(7 139)
Solde à la fin de l'exercice	3 637 835	137 785	693 484	2 688 308	9 500	620 095

d) Les intérêts payés et reçus et l'impôt sur les bénéfices payés sont classés dans les activités d'exploitation et s'établissent comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2025	2024
	\$	\$
Intérêts payés	129 133	102 180
Intérêts reçus	62 604	87 153
Impôt sur les bénéfices payé	603 370	740 325

e) La trésorerie et les équivalents de trésorerie étaient composés d'encaisse non affectée aux 30 septembre 2025 et 2024.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

29. Information sectorielle

La Société a retraité l'information sectorielle comparative pour la rendre conforme aux nouveaux secteurs opérationnels et aux informations à fournir sur les charges sectorielles (note 12). Les tableaux ci-après présentent de l'information sur les activités de la Société en fonction de sa structure de gestion actuelle. Les résultats sectoriels sont présentés en fonction de l'endroit où sont exécutés les travaux selon le modèle de prestation de services par emplacement géographique.

De plus, à la suite de son évaluation de la décision de l'IFRIC, la Société a bonifié ses informations sectorielles afin de refléter les salaires, les autres coûts liés aux employés et les coûts de main-d'œuvre sous contrat pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024 (note 3).

	Exercice clos le 30 septembre 2025										
	Europe de l'Ouest et du Sud	Secteur privé et gouvernements locaux, É.-U.	Gouvernement fédéral américain	Canada	Scandinavie, Nord-Ouest et Centre-Est de l'Europe	R.-U. et Australie	Allemagne	Finlande, Pologne et pays baltes	Asie-Pacifique	Éliminations	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus sectoriels	2 679 167	2 522 956	2 247 943	2 090 682	1 688 887	2 020 016	901 609	903 701	1 014 441	(156 729)	15 912 673
Bénéfice sectoriel avant coûts de restructuration, frais liés aux acquisitions et coûts d'intégration connexes, charges financières nettes et charge d'impôt sur les bénéfices	354 421	359 174	331 976	472 888	235 202	299 345	108 107	142 128	307 672	—	2 610 913
Coûts de restructuration, frais liés aux acquisitions et coûts d'intégration connexes (note 25)											(285 031)
Charges financières nettes (note 26)											(83 692)
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices											2 242 190
Renseignements supplémentaires :											
Salaires, autres coûts liés aux employés et coûts de main-d'œuvre sous contrat	2 084 539	1 820 400	1 651 615	1 264 788	1 124 215	1 359 727	693 328	571 621	614 219	—	11 184 452
Amortissement ¹	76 012	102 678	76 486	68 741	87 011	60 636	41 608	40 408	36 216	—	589 796

¹ La dépréciation des immobilisations incorporelles de 6 716 000 \$ comprend la dépréciation d'une solution commerciale dans le secteur opérationnel Secteur privé et gouvernements locaux, É.-U. de 5 546 000 \$. Cet actif ne devrait plus générer d'avantages économiques futurs.

	Exercice clos le 30 septembre 2024										
	Europe de l'Ouest et du Sud	Secteur privé et gouvernements locaux, É.-U.	Gouvernement fédéral américain	Canada	Scandinavie, Nord-Ouest et Centre-Est de l'Europe	R.-U. et Australie	Allemagne	Finlande, Pologne et pays baltes	Asie-Pacifique	Éliminations	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus sectoriels	2 600 198	2 327 309	2 001 391	2 034 995	1 593 434	1 584 833	894 565	859 263	956 145	(175 981)	14 676 152
Bénéfice sectoriel avant coûts de restructuration, frais liés aux acquisitions et coûts d'intégration connexes, charges financières nettes et charge d'impôt sur les bénéfices	334 165	337 325	322 698	463 171	191 752	251 662	88 438	133 437	293 121	—	2 415 769
Coûts de restructuration, frais liés aux acquisitions et coûts d'intégration connexes (note 25)											(96 929)
Charges financières nettes (note 26)											(27 889)
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices											2 290 951
Renseignements supplémentaires :											
Salaires, autres coûts liés aux employés et coûts de main-d'œuvre sous contrat	2 039 082	1 645 109	1 457 486	1 255 333	1 070 070	1 003 640	702 588	553 997	574 081	—	10 301 386
Amortissement ²	71 807	97 552	60 779	60 132	82 146	44 999	39 507	37 700	28 908	—	523 530

² La dépréciation des immobilisations incorporelles de 11 574 000 \$ comprend la dépréciation d'une solution commerciale dans le secteur opérationnel Secteur privé et gouvernements locaux, É.-U. de 7 932 000 \$. Cet actif ne devrait plus générer d'avantages économiques futurs.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

29. Information sectorielle (suite)

Les méthodes comptables de chaque secteur opérationnel sont identiques à celles décrites à la note 3, Sommaire des méthodes comptables significatives. Les revenus intersectoriels sont évalués de la même manière que si ces revenus provenaient de tiers.

INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le tableau suivant présente les revenus provenant de tiers selon l'emplacement géographique du client, ce qui diffère des revenus présentés selon les secteurs opérationnels en raison des revenus intersectoriels, pour les exercices clos les 30 septembre :

	2025	2024
	\$	\$
Europe de l'Ouest et du Sud		
France	2 293 714	2 253 580
Portugal	131 043	120 471
Espagne	130 478	118 693
Ailleurs	66 015	56 112
	2 621 250	2 548 856
É.-U.¹	5 063 038	4 574 294
Canada	2 302 236	2 208 938
Scandinavie, Nord-Ouest et Centre-Est de l'Europe		
Suède	713 513	692 192
Pays-Bas	678 664	633 337
Norvège	111 134	110 025
Danemark	96 256	89 852
République tchèque	81 715	79 137
Ailleurs	70 637	65 789
	1 751 919	1 670 332
R.-U. et Australie		
R.-U.	2 144 523	1 722 485
Australie	81 409	71 481
	2 225 932	1 793 966
Allemagne	980 807	959 129
Finlande, Pologne et pays baltes		
Finlande	883 148	842 565
Ailleurs	79 697	70 958
	962 845	913 523
Asie-Pacifique		
Ailleurs	4 646	7 114
	4 646	7 114
	15 912 673	14 676 152

¹ Les revenus provenant de tiers compris dans les secteurs opérationnels Secteur privé et gouvernements locaux, É.-U. et Gouvernement fédéral américain ont respectivement été de 2 809 549 000 \$ et 2 253 489 000 \$ en 2025 (2 564 710 000 \$ et 2 009 584 000 \$ en 2024).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

29. Information sectorielle (suite)

INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SUITE)

Le tableau suivant fournit des renseignements sur les immobilisations corporelles, les actifs au titre de droits d'utilisation, les coûts liés à des contrats et les immobilisations incorporelles selon leur emplacement géographique :

	30 septembre 2025	30 septembre 2024
	\$	\$
É.-U.	676 717	656 176
Canada	441 218	433 965
France	276 053	182 015
R.-U.	223 676	107 649
Suède	112 744	105 491
Finlande	104 354	101 137
Allemagne	107 623	94 704
Inde	77 772	65 185
Pays-Bas	54 462	54 552
Reste du monde	104 206	94 668
	2 178 825	1 895 542

INFORMATION RELATIVE AUX SERVICES

Le tableau suivant présente les revenus en fonction des services fournis par la Société pour les exercices clos les 30 septembre :

	2025	2024
	\$	\$
Services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué	8 820 863	8 041 857
Services de conseil en management et en stratégie TI et services d'intégration de systèmes	7 091 810	6 634 295
	15 912 673	14 676 152

RENSEIGNEMENTS SUR LES PRINCIPAUX CLIENTS

Les contrats conclus avec le gouvernement fédéral américain et ses diverses agences, inclus dans le secteur opérationnel Gouvernement fédéral américain, représentaient 2 244 649 000 \$ et 14,1 % des revenus pour l'exercice clos le 30 septembre 2025 (1 994 150 000 \$ et 13,6 % pour l'exercice clos le 30 septembre 2024).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

30. Transactions avec les parties liées

La Société est contrôlée par le fondateur de CGI et coprésident du conseil d'administration.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024, la Société a conclu une transaction de rachat et des transactions de conversion d'actions avec des parties liées, comme il est expliqué à la note 19.

a) Transactions avec des filiales et d'autres parties liées

Les soldes et les transactions entre la Société et ses filiales ont été éliminés au moment de la consolidation. La Société détient la totalité des titres de participation de ses principales filiales.

Les principales filiales de la Société, dont les revenus représentent plus de 3 % des revenus consolidés, selon le modèle de prestation de services par emplacement géographique, sont les suivantes :

Nom de la filiale	Pays de constitution en société
CGI Technologies and Solutions Inc.	États-Unis
CGI France SAS	France
CGI Federal Inc.	États-Unis
CGI IT UK Limited	Royaume-Uni
CGI Information Systems and Management Consultants Inc.	Canada
Conseillers en gestion et informatique CGI inc.	Canada
CGI Deutschland B.V. & Co. KG	Allemagne
CGI Information Systems and Management Consultants Private Limited	Inde
CGI Sverige AB	Suède
CGI Suomi Oy	Finlande
CGI Nederland B.V.	Pays-Bas

b) Rémunération des dirigeants clés

La rémunération des dirigeants clés, qui sont actuellement définis comme les cadres supérieurs et le conseil d'administration de la Société, se présentait comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2025	2024
	\$	\$
Avantages du personnel à court terme	30 043	31 076
Paiements fondés sur des actions	37 002	40 209

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

31. Engagements, éventualités et garanties

a) Engagements

Au 30 septembre 2025, la Société a conclu des ententes de service à long terme représentant un engagement total de 464 023 000 \$. Les paiements minimaux exigibles en vertu de ces ententes sont dus comme suit :

	\$
Moins de un an	226 509
De un an à trois ans	214 408
De trois à cinq ans	23 106
Plus de cinq ans	—

b) Éventualités

De temps à autre, la Société fait l'objet d'un certain nombre de poursuites, de vérifications, de litiges et de réclamations, liés essentiellement à des risques fiscaux, à des litiges contractuels et à des réclamations d'employés, dans le cours normal de ses activités. Certaines de ces questions pourraient entraîner des coûts importants qui demeureront incertains jusqu'à ce qu'un ou plusieurs événements se réalisent ou non. Même si l'issue est difficile à prédire avec certitude, la Société n'a aucune raison de croire que le règlement de l'une ou l'autre de ces questions pourrait avoir une incidence négative importante sur la situation financière de la Société, sur ses résultats d'exploitation ou sur son aptitude à poursuivre l'une ou l'autre de ses activités commerciales. Les réclamations dont l'issue sera probablement défavorable sont comptabilisées dans les provisions.

De plus, la Société s'est engagée à fournir des services dans le cadre de contrats avec diverses agences gouvernementales. Certains de ces contrats sont soumis à des exigences juridiques et réglementaires étendues et, de temps à autre, des agences gouvernementales enquêtent afin de s'assurer que la Société mène ses activités conformément à ces exigences. Généralement, les agences gouvernementales peuvent modifier la portée de ces contrats ou y mettre fin à leur convenance. L'annulation ou la réduction de la portée d'un grand contrat ou projet avec le gouvernement pourrait avoir une incidence significative sur les résultats d'exploitation et sur la situation financière de la Société.

c) Garanties

Vente d'actifs et cession d'entreprises

Dans le cadre de la vente d'actifs et de cessions d'entreprises, nous pourrions devoir dédommager des tiers par suite de violations de nos obligations contractuelles, y compris des déclarations ou des garanties, des violations de droits de propriété intellectuelle ou des poursuites intentées contre des tiers, entre autres. Bien que certaines ententes précisent une limite de responsabilité globale, d'autres ne stipulent aucun plafond ni date d'échéance. Il est impossible de faire une évaluation raisonnable du montant maximal qui pourrait être versé en vertu de telles garanties. Le versement de ces montants dépend de la réalisation éventuelle d'événements dont la nature et la probabilité ne peuvent pas être déterminées à ce moment-ci. Au 30 septembre 2025, aucun montant n'avait été comptabilisé dans les bilans consolidés pour ces engagements d'indemnisation. La Société estime que l'obligation qui pourrait être engagée en relation avec ces garanties n'aurait pas une incidence significative sur ses états financiers consolidés.

Autres transactions

Dans le cours normal de ses activités, la Société peut fournir à certains clients, principalement à des entités gouvernementales, des cautionnements de soumission et des garanties de bonne exécution. En règle générale, la Société ne serait responsable des cautionnements de soumission que si elle refusait d'effectuer le travail une fois l'offre de soumission attribuée. La Société serait également responsable des garanties de bonne exécution en cas de défaut de l'exécution de ses engagements. Au 30 septembre 2025, la Société avait engagé un montant total de 275 221 000 \$ dans ces types de cautionnements. Dans tous les aspects significatifs, la Société se conforme à ces garanties, et ce, pour ses contrats de services pour lesquels il existe de telles garanties, et l'obligation totale, le cas échéant, qui pourrait être assumée en relation avec ces garanties n'aurait pas une incidence significative sur les résultats d'exploitation consolidés ou la situation financière de la Société.

De plus, la Société a émis des lettres de crédit totalisant 74 743 000 \$ en plus des lettres de crédit couvertes par la facilité de crédit renouvelable non garantie (note 14). Ces garanties sont nécessaires dans certains des contrats de la Société avec les clients.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

32. Instruments financiers

ÉVALUATIONS À LA JUSTE VALEUR

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les techniques d'évaluation utilisées pour évaluer les instruments financiers sont les suivantes :

- La juste valeur des billets de premier rang en devise américaine de 2021, des billets de premier rang en dollars canadiens de 2021, des billets de premier rang en dollars canadiens de 2024, des billets de premier rang en devise américaine de 2025, de la facilité de crédit renouvelable non garantie et de l'autre dette à long terme est évaluée en actualisant les flux de trésorerie attendus aux taux actuellement offerts à la Société pour des dettes ayant les mêmes échéances et conditions;
- La juste valeur des obligations non courantes comprises dans les fonds détenus pour des clients et des placements non courants est calculée en actualisant les flux de trésorerie futurs au moyen des données de marché observables, comme les courbes de taux d'intérêt ou les écarts de crédit, ou en fonction de transactions similaires dans des conditions de concurrence normale;
- La juste valeur des contrats de change à terme est établie au moyen des taux de change à terme à la fin de la période de présentation de l'information financière;
- La juste valeur des swaps de devises est établie d'après les données du marché (principalement les courbes de taux d'intérêt, des taux de change et des taux d'intérêt) pour calculer la valeur actualisée de tous les flux de trésorerie estimés;
- La juste valeur de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, de la trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients et des placements courants compris dans les actifs financiers courants est établie au moyen des cours observables; et
- La juste valeur des actifs au titre du régime de rémunération différée comptabilisés dans les actifs financiers non courants se fonde sur des cours des marchés et sur la valeur des actifs nets à la date de clôture.

Au 30 septembre 2025, aucun changement n'avait été apporté aux techniques d'évaluation.

Le tableau suivant présente les passifs financiers compris dans la dette à long terme (note 14), évalués au coût amorti classés selon la hiérarchie des justes valeurs :

	Niveau	Au 30 septembre 2025		Au 30 septembre 2024	
		Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
		\$	\$	\$	\$
Billets de premier rang en devise américaine de 2021	Niveau 2	1 386 564	1 310 044	1 342 758	1 223 120
Billets de premier rang en dollars canadiens de 2021	Niveau 2	597 892	580 561	597 212	564 768
Billets de premier rang en dollars canadiens de 2024	Niveau 2	747 001	766 844	746 144	759 375
Billets de premier rang en devise américaine de 2025	Niveau 2	894 509	930 366	—	—
Autre dette à long terme	Niveau 2	11 869	11 892	2 194	2 119
		3 637 835	3 599 707	2 688 308	2 549 382

Pour les autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti, la valeur comptable se rapproche de la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments financiers.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

32. Instruments financiers (suite)

ÉVALUATIONS À LA JUSTE VALEUR (SUITE)

Les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur classés selon la hiérarchie des justes valeurs sont présentés dans le tableau ci-après :

	Niveau	Au 30 septembre 2025	Au 30 septembre 2024
		\$	\$
Actifs financiers			
Désignés à la juste valeur par le biais du bénéfice net			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Niveau 2	864 209	1 461 145
Trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients (note 5)	Niveau 2	704 503	233 584
Actifs au titre du régime de rémunération différée (note 11)	Niveau 1	125 388	112 270
		1 694 100	1 806 999
Instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture			
Instruments financiers dérivés courants compris dans les actifs financiers courants	Niveau 2		
Swaps de devises		1 011	—
Contrats de change à terme		1 481	5 055
Instruments financiers dérivés non courants (note 11)	Niveau 2		
Swaps de devises		395	—
Contrats de change à terme		459	2 644
		3 346	7 699
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global			
Placements courants compris dans les actifs financiers courants	Niveau 2	3 675	3 279
Obligations non courantes comprises dans les fonds détenus pour des clients (note 5)	Niveau 2	240 932	223 196
Placements non courants (note 11)	Niveau 2	27 687	24 209
		272 294	250 684
Passifs financiers			
Instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture			
Instruments financiers dérivés courants	Niveau 2		
Swaps de devises		3 036	—
Contrats de change à terme		21 586	13 073
Instruments financiers dérivés non courants	Niveau 2		
Swaps de devises		136 155	9 500
Contrats de change à terme		36 950	10 204
		197 727	32 777

Au cours des exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024, aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

32. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché englobe plusieurs catégories de risques. La variation des facteurs de risque, tels que le risque de taux d'intérêt et le risque de change, a une incidence sur la juste valeur des actifs et passifs financiers.

Risque de taux d'intérêt

La Société court un risque de taux d'intérêt sur la valeur comptable de sa facilité de crédit renouvelable non garantie.

La Société analyse régulièrement son exposition au risque de taux d'intérêt en utilisant divers scénarios afin de simuler le refinancement ou le renouvellement de positions existantes. Selon ces scénarios, une variation du taux d'intérêt de 1 % n'aurait pas eu d'incidence significative sur le bénéfice net au 30 septembre 2025, étant donné qu'aucun montant n'a été prélevé aux termes de la facilité de crédit renouvelable non garantie et que toutes les autres dettes en cours portent intérêt à des taux fixes.

Risque de change

La Société exerce ses activités à l'échelle internationale et est soumise aux risques liés à la fluctuation des taux de change.

La Société réduit ce risque principalement grâce à la dette libellée en devises et aux instruments financiers dérivés, y compris des contrats de change à terme et des swaps de devises.

La Société couvre une partie de la conversion en dollars canadiens de ses investissements nets dans ses établissements aux États-Unis grâce aux billets de premier rang non garantis en devise américaine.

La Société couvre également une partie de la conversion de ses investissements nets dans ses établissements en Europe avec des swaps de devises.

Enfin, la Société conclut des contrats de change à terme pour couvrir la variabilité des divers taux de change relativement aux revenus futurs. Les relations de couverture sont désignées et documentées à leur mise en place, et leur efficacité fait l'objet d'appreciations trimestrielles au cours de l'exercice.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

32. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

Risque de change (suite)

Au 30 septembre 2025, les billets de premier rang en devise américaine de 2021 d'une valeur comptable de 1 386 564 000 \$ et d'un montant nominal de 1 393 100 000 \$ sont désignés en partie comme instruments de couverture pour couvrir des parties de l'investissement net de la Société dans ses établissements aux États-Unis.

Les tableaux suivants présentent les swaps de devises que la Société a conclus dans le but de gérer le risque de change auquel elle est exposée :

Montant nominal à recevoir	Taux à recevoir	Montant nominal à payer	Taux à payer	Échéance	Au	Au
					30 septembre 2025	30 septembre 2024
Couvertures des investissements nets dans des établissements en Europe						
1 270 000 \$	de 1,62 % à 4,15 %	866 365 €	de (0,14 %) à 3,70 %	de septembre 2027 à 2029	(109 168)	(7 806)
80 000 \$	4,15 %	609 940 SEK	de 3,49 % à 3,51 %	septembre 2029	(9 090)	(1 694)
Couvertures des investissements nets dans des établissements en Europe et couvertures de flux de trésorerie sur les billets de premier rang en devise américaine de 2021						
63 500 \$ US	de 1,45 % à 2,30 %	619 583 SEK	de (0,73) % à 1,01 %	de septembre 2026 à 2031	(2 448)	—
11 500 \$ US	de 1,45 % à 2,30 %	73 986 DKK	de (1,01) % à 0,85 %	de septembre 2026 à 2031	(54)	—
Couvertures de flux de trésorerie sur les billets de premier rang en devise américaine de 2025						
650 000 \$ US	4,95 %	933 985 \$	3,71%	mars 2030	(17 025)	—
Total					(137 785)	(9 500)

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025, la Société a conclu un swap de devises de dollars américains en dollars canadiens d'un montant nominal de 650 000 000 \$ US, qui a été désigné comme couverture de flux de trésorerie pour gérer le risque de change de la Société lié aux billets de premier rang en devise américaine de 2025, réduisant ainsi le coût d'emprunt de l'équivalent en dollars canadiens de 4,95 % à 3,71 %.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025, la Société a conclu des swaps de devises de dollars américains en couronnes suédoises, dont le montant nominal était de 63 500 000 \$, et des swaps de devises de dollars américains en couronnes danoises, dont le montant nominal était de 11 500 000 \$, qui ont été désignés comme couverture de change pour l'investissement net de la Société dans ses établissements en Europe et comme couverture de flux de trésorerie pour gérer le risque de change de la Société lié aux billets de premier rang en devise américaine de 2021.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

32. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

Risque de change (suite)

Au 30 septembre 2025, la Société détenait des contrats de change à terme pour couvrir son exposition aux variations des taux de change, dont les montants nominaux, les taux contractuels moyens et les échéances s'établissent comme suit :

Contrats de change à terme	Montant nominal	Taux contractuels moyens		Au 30 septembre 2025	Au 30 septembre 2024
		Moins de un an	Plus de un an		
USD/INR	482 362 \$ US	87,72	92,05	(16 732)	2 091
CAD/INR	458 999 \$	64,89	68,22	(5 425)	314
EUR/INR	170 890 €	99,00	107,80	(17 312)	(1 156)
GBP/INR	129 282 £	112,00	120,29	(12 921)	(8 700)
SEK/INR	258 452 kr	8,72	9,63	(3 075)	(720)
GBP/EUR	104 627 £	1,15	—	223	(5 763)
GBP/SEK	56 618 £	12,63	—	(210)	—
EUR/MAD	6 000 €	10,58	—	(87)	(548)
EUR/CZK	25 800 €	25,04	25,51	724	(473)
Autres	58 644 \$			(1 781)	(623)
Total				(56 596)	(15 578)

Le tableau qui suit présente la sensibilité du bénéfice net et des autres éléments du résultat global de la Société à une appréciation de 10 % de l'euro, du dollar américain, de la livre sterling et de la couronne suédoise. L'analyse de sensibilité sur le bénéfice net présente l'incidence des instruments financiers libellés en devises et tient compte d'un ajustement de conversion, à la fin de la période, en fonction d'une appréciation de 10 % des taux de change. L'analyse de sensibilité sur les autres éléments du résultat global présente l'incidence d'une appréciation de 10 % des taux de change sur la juste valeur des contrats de change à terme désignés comme couvertures de flux de trésorerie et sur les couvertures des investissements nets.

	2025					2024		
	Incidence de l'euro	Incidence du dollar américain	Incidence de la livre sterling	Incidence de la couronne suédoise	Incidence de l'euro	Incidence du dollar américain	Incidence de la livre sterling	Incidence de la couronne suédoise
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Augmentation du bénéfice net	2 806	5 827	990	265	150	1 359	1 179	521
Diminution des autres éléments du résultat global	(211 271)	(235 753)	(22 262)	(20 296)	(174 239)	(180 405)	(17 269)	(9 631)

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité ait des difficultés à s'acquitter des obligations liées aux passifs financiers qui sont réglés par la livraison d'un montant en trésorerie ou d'autres actifs financiers. La Société finance ses activités en combinant les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, en faisant des prélèvements sur sa facilité de crédit renouvelable non garantie ainsi qu'en émettant des titres de créance et des actions. L'un des objectifs principaux de la direction est de maintenir un niveau optimal de liquidité grâce à une gestion active des actifs, des passifs et des flux de trésorerie. La Société fait un suivi régulier de ses prévisions de trésorerie pour veiller à ce que ses liquidités disponibles lui procurent une marge de manœuvre suffisante pour honorer ses obligations.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

32. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE LIQUIDITÉ (SUITE)

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable et les échéances contractuelles des portions du capital et des intérêts des passifs financiers. Tous les montants libellés en devises aux termes d'un contrat sont présentés sous la forme de montants équivalents en dollars canadiens selon le taux de change au comptant ou le taux variable de la fin de la période.

Au 30 septembre 2025	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins de un an	De un an à trois ans	De trois ans à cinq ans	Plus de cinq ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs financiers non dérivés						
Fournisseurs et autres crébiteurs	1 014 834	1 014 834	1 014 834	—	—	—
Rémunération à payer et passifs liés aux employés	1 269 767	1 269 767	1 269 767	—	—	—
Billets de premier rang en devise américaine de 2021	1 386 564	1 481 011	859 688	25 633	25 633	570 057
Billets de premier rang en dollars canadiens de 2021	597 892	637 380	12 180	625 200	—	—
Billets de premier rang en dollars canadiens de 2024	747 001	846 508	28 562	349 284	468 662	—
Billets de premier rang en devise américaine de 2025	894 509	1 105 226	42 831	89 646	972 749	—
Obligations locatives	693 484	779 572	197 735	296 202	177 385	108 250
Autre dette à long terme	11 869	12 016	11 147	570	204	95
Obligations liées aux fonds des clients	973 673	973 673	973 673	—	—	—
Passifs financiers dérivés						
Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs	58 536					
Sorties de fonds		1 602 133	505 880	845 772	250 481	—
(Entrées de fonds)		(1 632 658)	(492 218)	(865 405)	(275 035)	—
Swaps de devises	139 191					
Sorties de fonds		2 797 646	133 358	1 127 564	1 499 067	37 657
(Entrées de fonds)		(2 691 418)	(153 134)	(1 059 582)	(1 442 517)	(36 185)
	7 787 320	8 195 690	4 404 303	1 434 884	1 676 629	679 874

Au 30 septembre 2024	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins de un an	De un an à trois ans	De trois ans à cinq ans	Plus de cinq ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs financiers non dérivés						
Fournisseurs et autres crébiteurs	999 790	999 790	999 790	—	—	—
Rémunération à payer et passifs liés aux employés	1 165 903	1 165 903	1 165 903	—	—	—
Billets de premier rang en devise américaine de 2021	1 342 758	1 462 053	24 191	847 526	24 868	565 468
Billets de premier rang en dollars canadiens de 2021	597 212	650 400	12 600	25 200	612 600	—
Billets de premier rang en dollars canadiens de 2024	746 144	879 191	30 623	361 245	487 323	—
Obligations locatives	620 095	697 298	173 061	254 475	166 326	103 436
Autre dette à long terme	2 194	2 312	1 028	823	197	264
Obligations liées aux fonds des clients	504 515	504 515	504 515	—	—	—
Passifs financiers dérivés						
Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs	23 277					
Sorties de fonds		744 758	186 439	545 077	13 242	—
(Entrées de fonds)		(758 162)	(175 510)	(568 052)	(14 600)	—
Swaps de devises	9 500					
Sorties de fonds		1 496 435	26 090	353 834	1 116 511	—
(Entrées de fonds)		(1 518 971)	(40 681)	(381 060)	(1 097 230)	—
	6 011 388	6 325 522	2 908 049	1 439 068	1 309 237	669 168

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

32. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE LIQUIDITÉ (SUITE)

Au 30 septembre 2025, la Société détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des fonds détenus pour des clients, des placements courants ainsi que des placements non courants totalisant 1 874 007 000 \$ (1 995 413 000 \$ au 30 septembre 2024). La Société disposait également d'un montant de 1 496 248 000 \$ en vertu d'une facilité de crédit renouvelable non garantie (1 496 355 000 \$ au 30 septembre 2024). Au 30 septembre 2025, les créances clients totalisaient 1 343 282 000 \$ (note 4) (1 117 712 000 \$ au 30 septembre 2024). Compte tenu des liquidités dont la Société dispose, en relation avec le calendrier de paiement des obligations, la direction estime que le risque de liquidité auquel la Société est exposée est faible.

RISQUE DE CRÉDIT

La Société est exposée au risque de crédit, c'est-à-dire le risque qu'une contrepartie ne puisse pas régler intégralement les montants à payer à la Société à leur échéance. Les instruments financiers qui pourraient exposer la Société à une concentration du risque de crédit sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances clients, les travaux en cours, les placements non courants et les instruments financiers dérivés dont la juste valeur est positive. Le risque de crédit maximal correspond en général à la valeur comptable de ces éléments présentée aux bilans consolidés.

La Société court un risque de crédit lié aux placements non courants en raison de l'incapacité éventuelle des emprunteurs à respecter les modalités rattachées à leurs obligations. La Société atténue ce risque en investissant principalement dans des obligations d'État et de sociétés de première qualité notées A- ou plus. L'application de l'exemption pour risque de crédit faible n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société.

La Société a des créances clients issues de diverses industries, notamment les suivantes : gouvernements; services financiers; manufacturier, distribution et détail; communications et services publics; et santé qui ne sont pas concentrées dans un secteur géographique en particulier. Ces industries peuvent être touchées par des facteurs économiques pouvant avoir une incidence sur les créances clients. Toutefois, la direction ne croit pas que la Société soit assujettie à un risque de crédit important compte tenu de son bassin vaste et diversifié de clients et du fait qu'aucune industrie ou région géographique en soi ne représente un risque de crédit important pour la Société. Jusqu'à présent, la Société n'a effectué aucune radiation importante et a maintenu de faibles ratios de créances irrécouvrables. L'application de l'approche simplifiée pour évaluer les pertes de crédit attendues pour ce qui est des créances clients et des travaux en cours n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société.

Le tableau ci-dessous présente l'âge des créances clients en souffrance :

	2025	2024
	\$	\$
En règle	1 195 658	1 005 651
En souffrance de 1 à 30 jours	92 167	71 445
En souffrance de 31 à 60 jours	24 089	18 352
En souffrance de 61 à 90 jours	11 284	11 957
En souffrance depuis plus de 90 jours	26 238	13 367
	1 349 436	1 120 772
Provision pour créances douteuses	(6 154)	(3 060)
	1 343 282	1 117 712

De plus, l'exposition au risque de crédit découlant de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et de la trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients ainsi que des instruments financiers dérivés est limitée, car la Société fait surtout affaire avec un groupe diversifié d'institutions financières de première qualité et les contrats dérivés sont en général assujettis à des accords-cadres de compensation, comme ceux de l'International Swaps and Derivatives Association, qui prévoient le règlement net de tous les contrats en cours avec une contrepartie donnée en cas de défaillance.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

33. Gestion du risque de capital

La Société est exposée à des risques d'importance variée qui pourraient avoir une incidence sur sa capacité d'atteindre ses objectifs stratégiques de croissance. Les objectifs principaux du processus de gestion des risques de la Société visent à s'assurer que les risques sont correctement identifiés et que le capital est suffisant, compte tenu des risques présents.

La Société gère son capital de manière à assurer que les ressources en capital sont adéquates tout en maximisant le rendement pour les actionnaires en optimisant l'équilibre entre la dette et les capitaux propres. Au 30 septembre 2025, le total du capital géré s'élevait à 15 509 222 000 \$ (14 255 026 000 \$ au 30 septembre 2024). Le capital géré de la Société se compose de dette à long terme, incluant la tranche courante (note 14), d'obligations locatives, de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de placements courants, de placements non courants (note 11) et de capitaux propres. La Société structure son capital en fonction de la croissance prévue des affaires et de l'évolution de l'environnement économique. Lorsque des besoins en capitaux sont spécifiés, la direction de la Société propose des transactions en capital au Comité d'audit et de gestion des risques et au conseil d'administration de la Société afin d'obtenir leur approbation. La politique de gestion du risque de capital est identique à celle des périodes précédentes.

La Société fait un suivi du capital en révisant diverses mesures financières, incluant la dette nette/capitalisation.

La dette nette représente la dette (incluant la tranche courante et la juste valeur des instruments financiers dérivés de devises liés à la dette) et les obligations locatives moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements courants et les placements non courants. La capitalisation est définie par les capitaux propres plus la dette nette.

De plus, la Société est assujettie aux clauses restrictives et aux ratios que comprend sa facilité de crédit renouvelable non garantie. Les ratios sont les suivants :

- Un ratio de levier financier, qui est le ratio de la dette totale déduction faite de la trésorerie et des investissements en équivalents de trésorerie sur le BAIIA ajusté pour sa facilité de crédit renouvelable non garantie, pour les quatre derniers trimestres. Le BAIIA ajusté est la somme du bénéfice tiré des activités poursuivies avant les charges financières, l'impôt sur les bénéfices, l'amortissement, les coûts de restructuration, les frais liés aux acquisitions et les coûts d'intégration connexes.¹
- Un ratio de couverture des intérêts et des loyers, qui est le ratio de BAIIAL pour les quatre derniers trimestres sur le total des charges financières et des loyers et charges locatives d'exploitation pour les mêmes périodes. Le BAIIAL correspond au BAIIA ajusté avant les charges locatives.¹

Ces ratios sont calculés sur une base consolidée. La Société croit que les résultats des ratios internes actuels correspondent aux objectifs de gestion du capital.

La Société se conforme à ces clauses restrictives et ratios, et fait un suivi continu de ceux-ci. Les ratios sont aussi revus par le Comité d'audit et de gestion des risques sur une base trimestrielle. La Société n'est soumise à aucune autre exigence imposée par des tiers en matière de capital.

¹ Dans le cas d'une acquisition, l'information financière historique disponible de la société acquise sera utilisée dans le calcul des ratios.